



# LE DEVOIR

## Irak: un tribunal jugera les crimes des anciens dirigeants

*Les attaques anti-américaines continuent et nombre de GI vont devoir demeurer en Irak*

D'APRÈS L'AGENCE FRANCE-PRESSE

Les attaques contre l'armée américaine en Irak ne faiblissent pas, nombre de GI vont devoir rester plus longtemps que prévu dans ce pays où le premier exécutif de l'après-guerre a décidé de créer un tribunal pour les crimes de guerre commis sous l'ancien régime.

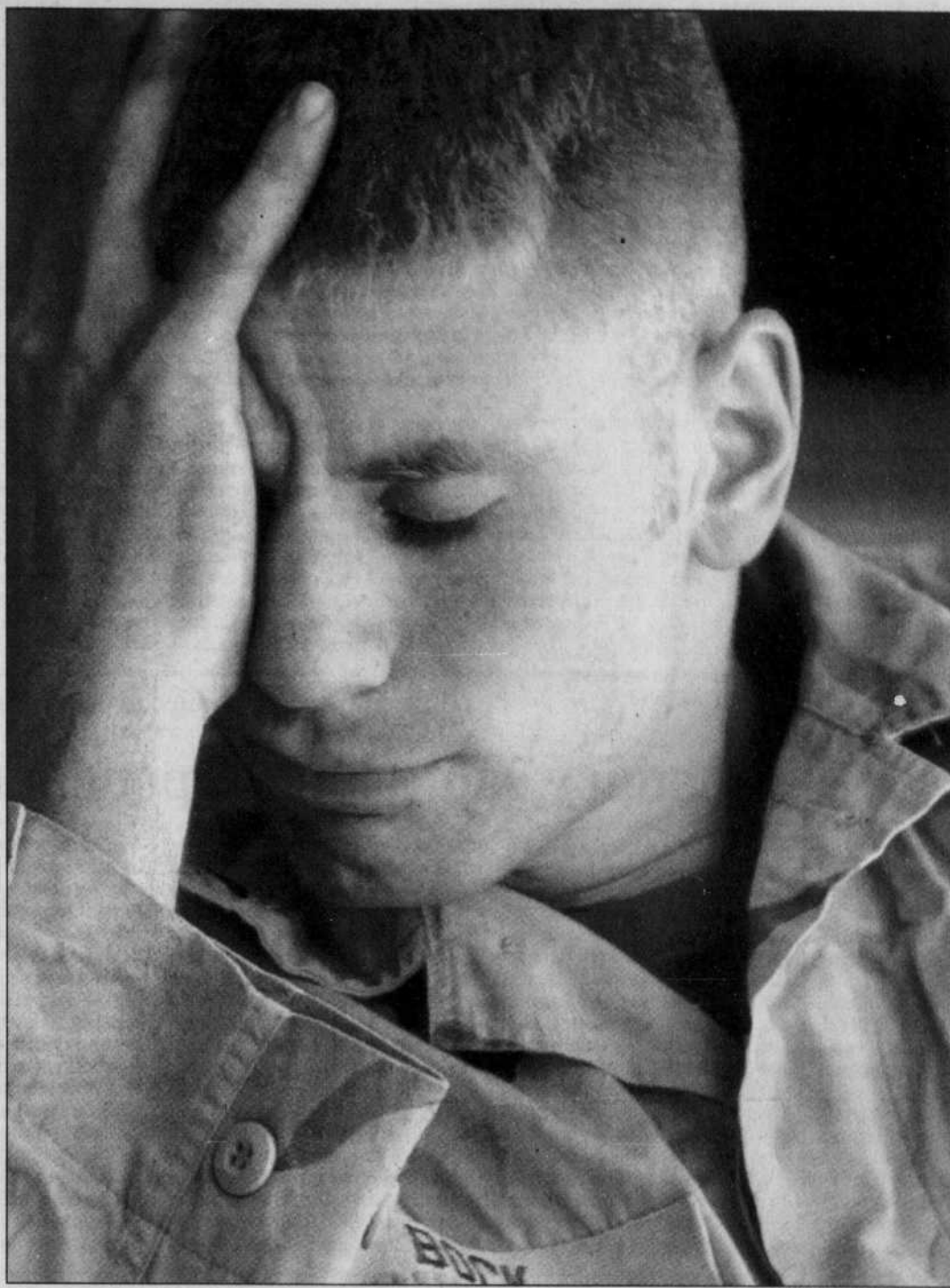
Portant un coup au moral des troupes, un haut responsable militaire américain a confirmé hier que la troisième division d'infanterie de l'armée, qui a déployé jusqu'à 16 500 soldats pendant la guerre, resterait en Irak pour «une durée indéterminée» tandis que CNN annonçait un peu plus tôt que 9000 GI qui s'attendaient à rentrer chez eux devraient rester dans le pays.

Le Pentagone a toutefois indiqué avoir repoussé le retour des éléments de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie en raison de problèmes de sécurité, mais il compte faire revenir l'ensemble de la division d'ici la fin de l'automne.

Le secrétaire à la Défense américain, Donald Rumsfeld, et le commandant en chef des forces américaines dans la région, le général John Abizaid, «ont l'intention de faire rentrer les troupes restantes d'ici la fin de l'automne» en les remplaçant par des contingents d'autres unités américaines ou d'autres pays alliés, ont indiqué des responsables militaires.

Plus de 147 000 soldats américains sont actuellement en Irak, ainsi que 13 000 soldats de la coalition, surtout britanniques, selon le Pentagone. «Nous avons suffisamment d'hommes pour créer un environnement sûr et sécurisé en Irak», a assuré un responsable.

VOIR PAGE A 8: IRAK



Ce soldat américain de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie attendait hier la visite du major général Buford Blount à la base de Habbaniyah, située à l'ouest de Bagdad. Il avait appris la veille que lui et ses camarades demeureraient en Irak beaucoup plus longtemps que prévu.

## La Banque du Canada change de cap

*Baisse d'un quart de point du taux directeur pour relancer l'économie*

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Volte-face, hier, à la Banque du Canada. Inquiète des effets combinés de l'appréciation rapide du dollar canadien, de la lenteur de la relance aux États-Unis et des récentes alertes au SRAS et à la vache folle, l'institution a brusquement coupé court au resserrement de sa politique monétaire, entrepris depuis plus d'un an, et abaissé son taux directeur de 3,25 % à 3 %.

«Un certain nombre d'événements imprévus survenus au cours des derniers mois se sont répercutés sur les perspectives d'évolution de l'inflation et de l'économie au Canada», a expliqué la banque centrale dans un communiqué. Parmi ces événements, elle cite «l'appréciation rapide et marquée de notre monnaie par rapport au dollar américain», les effets du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et l'apparition d'un cas isolé d'encéphalopathie spongiforme bovine.

VOIR PAGE A 8: BANQUE

Lire aussi en page B 1

- La Fed est prête à soutenir l'économie américaine
- Washington prévoit un déficit record de 455 milliards

PERSPECTIVES

## Le pays d'Angers

Décédé le 14 juillet, François-Albert Angers était sur toutes les scènes du nationalisme québécois depuis des décennies. Sur le chemin de sa longue vie, il s'est toujours passionné pour les idées et les gens qui les portaient.

Nœud papillon éternel, complet trois pièces à fines rayures, le François-Albert Angers que j'ai connu à *L'Action nationale*, déjà âgé, conservait l'esprit vif, même à plus de 80 ans. Il s'emparait volontiers d'une idée qui lui était offerte dans une discussion pour la démonter rapidement et la reconstituer, au besoin, dans des formes nouvelles, pour les besoins du moment, afin d'illustrer une autre idée: la sienne. Sa mémoire était étonnante. A peu près autant que son entêtement et sa gentillesse.

Fasciné par l'agilité intellectuelle d'un homme pareil, je ne souscrivais pas pour autant à plusieurs pensées de l'économiste émérite des HEC. L'homme appartenait à un cadre intellectuel catholique de l'entre-deux-guerres dont il ne s'était jamais extrait. Sans cesse préoccupé par demain, il était le plus souvent selon des perspectives d'hier. Pour dire vite, Angers s'affirmait comme un homme de droite. Et il avait, par moments, l'art de vous faire dresser les cheveux sur la tête.

Né en 1909, fils d'un médecin, Angers souhaitait d'abord avoir de la terre à ses souliers. Il se voit paysan.

VOIR PAGE A 8: ANGERS

- Bernard Landry salue «l'indépendantiste convaincu», page A 2

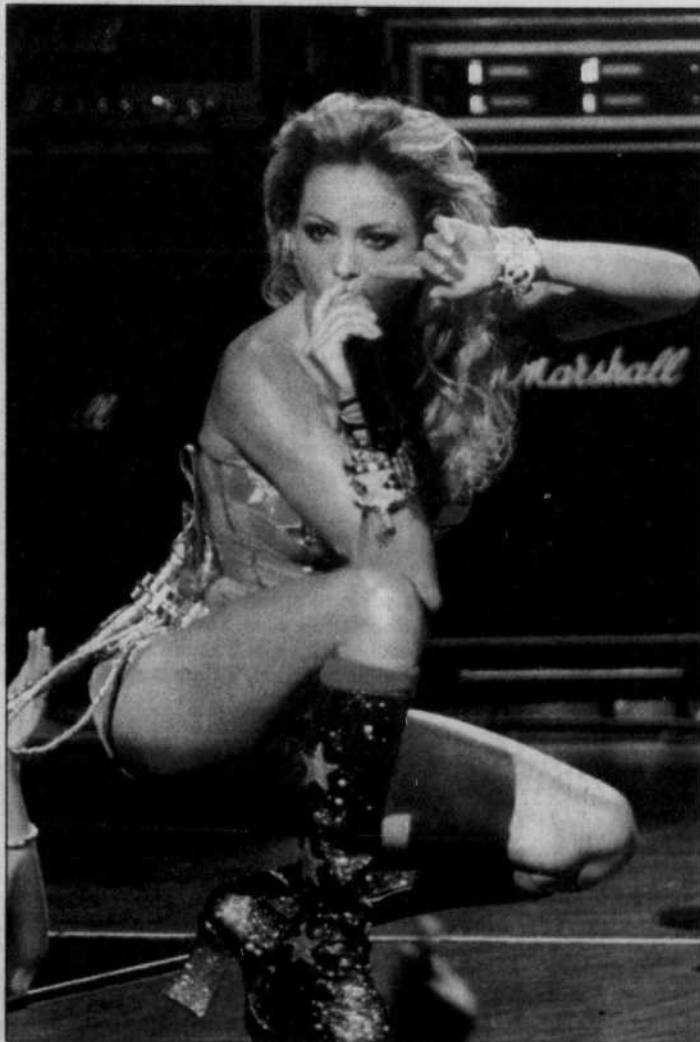
INDEX

Actualités	A 2	Éditorial	A 6
Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 5	Météo	B 4
Carrières	A 4	Monde	A 5
Culture	B 8	Mots croisés	B 5
Décès	B 4	Sports	B 6
Économie	B 1	Télévision	B 7

## Miami l'hispanique

*La métropole latino-américaine de la Floride montre le nouveau visage des États-Unis*

Miami, latino-américaine et non seulement cubaine, montre le nouveau visage hispanique des États-Unis. La capitale de la Floride reçoit des immigrants venant de toute l'Amérique latine, qui forment désormais la minorité la plus forte, dépassant les Afro-Américains.



GUNTHER SAHAGUN REFORMA-ENRED

L'ambition régionale de Miami déborde le domaine économique et s'étend aussi au monde de la musique avec le retour des Grammy Latinos. Ci-dessus, la chanteuse mexicaine Paulina Rubio, lors de la soirée des MTV Latin Awards, à Miami, en octobre dernier.

JEAN-MICHEL CAROIT  
LE MONDE

Miami — Nelson Celta est l'un de ces immigrants latino-américains qui changent la face des États-Unis. Selon les résultats du dernier recensement, les Hispaniques sont désormais la plus importante minorité, dépassant légèrement la population afro-américaine. Il y a deux ans, Nelson Celta a abandonné sa ville natale de Barcelone, dans l'est du Venezuela, pour tenter sa chance à Miami, une ville où l'espagnol a détrôné l'anglais.

Victime d'une compression d'effectifs dans l'entreprise de services pétroliers où il était informaticien, Nelson a trouvé un emploi de «valet parking» dans l'un des hôtels qui se succèdent sur Collins Avenue à Miami Beach. «Je gagnais l'équivalent de 400 \$ au Venezuela, ici je gagne environ 1200 \$ par mois.» Il partage un appartement et rogne sur les dépenses pour envoyer, chaque mois, un chèque à son épouse et ses deux enfants restés à Barcelone. «Je suis venu me refaire économiquement en Floride, et j'espère pouvoir rentrer un jour. Mais je ne suis pas optimiste, car les convulsions politiques ont désarticulé l'économie de mon pays.»

Refuge et bastion des exilés cubains, Miami s'est transformée au cours des vingt dernières années en une métropole latino-américaine. «Dans les années 1970, les Cubains représentaient plus de 80 % de la population hispanique. Aujourd'hui, les Latino-Américains

VOIR PAGE A 8: MIAMI

JUSTICE

## Québec veut revoir les critères d'accès à l'aide juridique

L'aide juridique doit être révisée, estime le ministre de la Justice, Marc Bellemare. Selon lui, trop de personnes ont recours à l'aide juridique sans y avoir droit, notamment en faisant de fausses déclarations sur leur revenu, alors que l'État accepte trop souvent de financer des causes qu'il ne devrait pas financer.

■ À lire en page A 3

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE

www.livres-bq.com

Martin Blais  
**Sacré Moyen Âge!**

Le Moyen Âge enfin revu et corrigé!

256 pages • 10,95\$

En vente dans toutes les bonnes librairies

# LES ACTUALITÉS

500 demandes de dernière minute

## Le Fonds jeunesse Québec épuisera-t-il ses 240 millions?

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Après avoir distribué ses millions au compte-gouttes depuis sa création, le Fonds jeunesse Québec (FJQ) termine ses activités en croulant sous les demandes. Nul ne sait toutefois si la qualité de ces dossiers justifiera la dépense des 40 millions qui dorment toujours dans la cagnote et si le fonds aura donc été utilisé en entier.

Créé dans la foulée du Sommet du Québec et de la jeunesse, en février 2000, ce fonds disposait d'une somme de 240 millions — à laquelle le gouvernement du Québec et l'entreprise privée ont contribué à parts égales —, à écouler en trois ans. À ce jour, 200 millions ont été octroyés aux projets destinés à des jeunes de moins de 30 ans pour favoriser leur «insertion sociale, communautaire, professionnelle et culturelle».

Alors que la période de dépôt des demandes vient tout juste de se clore — le 30 juin dernier —, l'équipe du FJQ ne sait pas encore si l'avalanche de dossiers qu'elle a reçue à la fin de l'opération justifiera la dépense des 40 millions qui doivent être distribués d'ici à la fin de l'année. «On ne le sait pas, il est trop tôt pour le dire maintenant», a expliqué hier Colombe Massicotte, chef d'équipe à l'administration du Fonds jeunesse.

## 500 dossiers

Une avalanche de demandes d'aide financière a atterri dans les bureaux du Fonds jeunesse précisément le 30 juin dernier, ultime journée pour soumettre un projet. «En une journée, nous avons reçu plus de 500 dossiers», raconte Mme Massicotte, ce qui correspond à un record compte tenu du fait que la moyenne d'arrivée des dernières années correspondait plutôt à 100 demandes par... mois.

«Avec ces 500 dossiers reçus, on s'imagine que l'argent va passer, mais on ne peut pas le dire avec certitude maintenant, c'est encore l'inconnu», ajoute Colombe Massicotte. Quantité ne rime pas nécessairement avec qualité,

et rien ne garantit en effet l'octroi total des sommes. Vu la quantité de dossiers reçus en peu de temps, le traitement — qui suit la logique du premier arrivé premier servi — pourrait d'ailleurs prendre quelques mois et a justifié l'embauche récente de quatre employés.

L'état de la situation au 12 juin dernier révèle que 198 millions ont été octroyés pour près de 3000 dossiers différents. Environ 67 millions de cette somme ont été filés du côté des commissions scolaires, dans le cadre du projet Une école ouverte sur son milieu. Sur les 240 millions disponibles, les écoles primaires et secondaires avaient pourtant la possibilité d'en dépenser 70. Le traitement des demandes en cours permettra plus tard de savoir si elles ont épuisé ce montant, alors qu'elles crient actuellement aux compressions.

Le taux d'acceptation des projets a oscillé jusqu'à maintenant autour de 70 % et le FJQ aura reçu au total quelque 5600 demandes. Si certains groupes auraient souhaité la reconduction du Fonds jeunesse, celui-ci est sur le point de terminer ses activités. Dans le milieu scolaire, les projets financés par le fonds — qui devaient faire le lien entre l'école et la communauté et prendre place en dehors des heures de classe — viendront donc à échéance en même temps que le fonds.

Rappelons qu'au début de l'année, la durée de vie du Fonds jeunesse Québec avait été allongée de neuf mois additionnels, précisément pour lui permettre de «distribuer la totalité des sommes qui lui ont été confiées» lors du Sommet du Québec et de la jeunesse, tel que le rapporte le communiqué produit par le fonds lui-même à l'époque.

Au moment de reconduire le fonds de quelques mois, le président du FJQ, Gilles Taillon, aussi à la tête du Conseil du patronat du Québec, avait évalué que cette prolongation allait permettre de «liquider» les sommes prévues initialement par le fonds, créé spécifiquement pour répondre aux besoins des jeunes et des écoles, présentés à l'époque comme très pressants.

Même si Statistique Canada rapporte une augmentation du nombre des fumeurs

## Les ventes de cigarettes diminuent au Québec

GENEVIÈVE OTIS-DIONNE  
LE DEVOIR

Le Québec a connu en 2002 une étonnante diminution de 15 % de la consommation de tabac par rapport à 2001, selon une recherche effectuée par le porte-parole de l'Association pour les droits des non-fumeurs (ADNF), Francis Thompson.

M. Thompson a analysé les données de Santé Canada concernant la vente de cigarettes manufacturées, de blagues de tabac et de cigarettes qu'il faut assembler (bâtonnets de cigarettes et filtres vendus séparément) et s'est rendu compte qu'il s'était vendu 1576 cigarettes par Québécois en 2002 comparativement à 1860 cigarettes en 2001, soit une diminution de 15 %.

Pourtant, les sondages effectués par Statistique Canada révèlent une augmentation de 3 % des fumeurs québécois entre 2001 et la première moitié de 2002 (de 24 % à 27 %). «Quand j'ai vu les statistiques de Santé Canada, je me suis dit qu'il y avait un problème avec les données et que les ventes de cigarettes n'avaient pas pu diminuer autant, a déclaré dans un entretien téléphonique au Devoir M. Thompson. J'ai vérifié avec Santé Canada et les données sont bien exactes.»

M. Thompson a également vérifié au ministère des Finances du Québec les recettes fiscales concernant la vente de cigarettes, et celles-ci avaient bel et bien diminué.

«C'est impossible que les données de Statistique Canada soient vraies et que les données sur les ventes le soient aussi. Il y a quelque chose qui cloche. Personnellement, j'ai plus tendance à faire confiance aux données sur les ventes. Il n'y a pas de marge d'erreur de 3 % comme dans les sondages», a indiqué M. Thompson.



ANDY CLARC REUTERS

Il s'est vendu 1576 cigarettes par Québécois en 2002 comparativement à 1860 cigarettes en 2001, soit une diminution de 15 %.

## La contrebande?

M. Thompson ne croit pas que c'est la contrebande qui vient fausser les chiffres. Selon lui, «la contrebande que nous avions dans les années 1990 n'est plus possible aujourd'hui. Depuis 2001 et l'établissement d'une taxe à l'exportation importante au Canada, les grandes compagnies ne font plus passer le tabac aux États-Unis avant de le revendre au Canada. Il ne reste plus de profit possible pour les contrebandiers.»

Les données recueillies par M. Thompson couvrent l'ensemble de l'année 2002, tandis que celles de Statistique Canada n'incluent que la première moitié de l'année. Or, en juin 2002, les taxes sur les cigarettes ont fortement augmenté au Québec. Il sera peut-être possible de voir une diminution des fumeurs lorsque les données de Statistique Canada couvriront toute l'année, souligne M. Thompson.

Autre fait intéressant de cette recherche: les ventes de cigarettes en Ontario n'ont diminué que de 8 % pour la même période. «Il est difficile d'expliquer cet écart de près de 50 % entre le Québec et l'Ontario. Mais il se passe quelque chose au Québec et ça arrive très rapidement: une diminution beaucoup plus rapide que ce qu'on a pu voir dans la très grande majorité des pays ou des États américains», a constaté M. Thompson.

## Sensibilisation

«Il y a au Québec une mobilisation des groupes antitabac beaucoup plus importante qu'en Ontario», soutient M. Thompson. Depuis 1996, les Québécois discutent beaucoup du tabac alors qu'en Ontario, c'est un vieux débat.»

Michelle Gosselin, agente de communication au Conseil québécois sur le tabac et la santé, affirme que «les organismes antitabac au Québec ont bâti au cours des années des partenariats solides qui donnent plus de force à nos actions. La sensibilisation et la prévention nous permettent de dire aujourd'hui que le tabac est bien en régression au Québec.»

L'agente en communication souligne que les Québécois bénéficient de différents outils pour les aider à arrêter de fumer, dont un site Internet et une ligne téléphonique qui donnent différents conseils pour perdre cette mauvaise habitude.

Elle mentionne également que la prévention a donné des résultats intéressants chez les jeunes du secondaire: une enquête menée auprès de ce groupe en 2002 a révélé une diminution de 6 % des fumeurs entre 2000 et 2002 (de 29 % à 23 %). «On constate que ce n'est plus la norme de fumer chez les jeunes Québécois. La cigarette attire beaucoup moins les jeunes qu'avant», constate Mme Gosselin.

Décès de François-Albert Angers

## Landry salue l'«indépendantiste convaincu»

ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

Le décès lundi soir de l'économiste François-Albert Angers a «profondément attristé» Bernard Landry qui estime que le Québec «perd un grand homme». Au cours d'un entretien téléphonique avec Le Devoir, le chef de l'opposition a souligné la grande contribution de «cet indépendantiste convaincu», particulièrement pour entailler les préjugés qui régnaient à l'époque sur l'économie et les Québécois.

«Il a consacré sa vie et sa carrière au bien commun», raconte Bernard Landry. Il avait choisi d'être économiste pour répondre à la grande pro-

blématique du temps. On disait que les Québécois n'avaient pas la bosse des affaires et que nous étions bons seulement pour faire des enfants ou pour la religion.»

Bernard Landry souligne que toute une génération d'hommes d'affaires a été formée à l'École des hautes études commerciales, là où enseignait M. Angers, et que sa pensée a fortement contribué au Québec inc. d'aujourd'hui.

## La souveraineté

Selon l'ex-premier ministre, impossible de passer sous silence «la grande cause» qui animait sa vie: la souveraineté. «Il avait compris que le Québec ne pourrait pas aller au

bout de son potentiel sans l'indépendance. Le meilleur moyen de se consoler de sa mort, c'est non seulement de regarder la beauté de sa vie, mais aussi de poursuivre son objectif de faire du Québec un pays.»

M. Angers est décédé lundi à l'âge de 94 ans au Centre d'accueil Lasalle, où il vivait depuis 1996 à la suite d'un accident vasculaire cérébral. Comme il l'avait souhaité, il sera inhumé à la fin du mois au cimetière de la Malbaie, dans la région de Charlevoix. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 11h00, à l'église de Saint-Lambert, à Longueuil.

Nationaliste à l'époque de Duplessis, devenu indépendantiste

dans les années 1960, il a enseigné les sciences économiques pendant plus de 40 ans, à une époque où les bons élèves faisaient médecine ou droit. Parmi ses premiers finissants, un jeune étudiant brillant: Jacques Parizeau, qu'il enverra jusqu'à Paris pour ensuite le rapatrier près de lui aux HEC.

Il a aussi dirigé la revue L'Action nationale (1959-1963), la Ligue d'action nationale (pendant 30 ans) et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (1969-1973). Il a aussi été l'un des fondateurs du Front du Québec français, qui deviendra le Mouvement Québec français.

Avec la Presse canadienne

## Prix des loyers: les comités logement réclament que le rapport Roche soit rendu public

LE DEVOIR

Les comités logement réclament que la Régie du logement s'engage à rendre public le rapport sur les consultations menées par le Groupe Roche sur le mécanisme de fixation du prix des loyers.

À l'instar des autres associations représentant les locataires, le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a choisi de boycotter ces consultations qui devaient prendre fin hier, dénonçant le recours à une firme privée et le mandat très large qui lui a été octroyé. Le regroupement craint que la régie adopte une position qui favoriserait les hausses de loyer.

«On veut que le rapport soit rendu public. C'est quand même les contribuables qui ont payé pour cela, même s'ils ont choisi un mode de consultation privé, derrière des portes closes à la va-vite et que la plupart des groupes n'y ont pas participé. On a déjà fait la demande au cabinet», soutient le porte-parole du RCLALQ, André Trépanier, qui enjoint la présidente de la Régie à faire connaître sa position rapidement.

L'organisme a d'ailleurs envoyé hier des centaines de lettres d'organismes au bureau de la Régie réclamant notamment le contrôle systématique des loyers afin d'endiguer la flambée du coût des loyers, lors

des changements de locataires. L'organisme réclame entre autres le dépôt obligatoire des baux à la Régie du logement pour que les nouveaux locataires soient plus à même de contester un prix trop élevé comparativement à ce que payait l'ancien locataire.

À la Régie du logement, on précise que le rapport du Groupe Roche, qui sera prêt au début septembre, ne sera pas rendu public. «C'est une décision de la présidente pour lui permettre de formuler ses propres recommandations au ministre en ayant les mains libres, sans subir de pressions», explique une responsable des communications à la Régie, Line Bonneville.

EN BREF

### Pourquoi pas du DEET?

Toronto (PC) — Les parents qui souhaitent protéger leurs enfants contre le virus du Nil occidental peuvent utiliser du DEET plus fréquemment que ce que recommande le ministère fédéral de la Santé, indique un article dont la mise sous presse a été accélérée par le Journal de l'Association médicale canadienne, hier. De plus, assurent les auteurs de l'article, les insectifuges à base de DEET sont sans danger pour les femmes enceintes et celles qui allaitent, et pourraient même être utilisés, avec modération, pour des enfants de moins de six mois. Santé Canada ne recommande pas l'utilisation de produits répulsifs à base de DEET pour des enfants de moins de six mois. «Les gens doivent se servir de leur jugement et du gros bon sens», affirme le Dr Gideon Koren de l'Hôpital pour enfants de Toronto, auteur du texte avec les Drs Benoit Bailey, de l'Hôpital Sainte-Justine à Montréal, et Doreen Matsui, du Children's Hospital of Western Ontario. «Si vous avez un bébé en bas âge dans une région infestée [...] je serais porté à suggérer que vous envisagiez sérieusement d'utiliser du DEET, même sur de tout jeunes enfants.»

**50%**  
sur toute la marchandise

doice doice  
**Dona Uomo**

Pour Elle  
277, av. Laurier O.  
270-6154  
Centre de  
Commerce Mondial  
844-9125

Pour Lui  
Centre de  
Commerce Mondial  
281-7999  
281-7999  
5107, av. du Parc (angle Laurier)  
277-7558

**DÉPÔT DU PLEIN AIR**  
8267, boul. Saint-Laurent @ Jarry  
(514) 381-4399

**SUPER LIQUIDATION CAMPING**

RABAIS DE 10 \$  
SUR ACHAT DE  
80 \$ ET PLUS  
SUR PRÉSENTATION  
DE CETTE ANNONCE  
1 coupon par client

**TENTES PLUS DE 25 MODÈLES EN EXPOSITION**

- 3 places, double toit plein, coutures scellées 79<sup>99</sup> \$
- 5 places, double toit plein, coutures scellées, vestibule 149<sup>99</sup> \$
- 6 places, double toit plein, 2 chambres, 2 portes, vestibule 199<sup>99</sup> \$
- 8 places, double toit plein, 2 chambres, 2 portes, vestibule 299<sup>99</sup> \$

**KAYAK RÉCHAUD** 2 brûleurs 16 000 BTU 34<sup>99</sup> \$  
à partir de 359<sup>99</sup> \$

8 modèles de kayak en exposition

**SAC DE COUCHAGE PLUS DE 30 MODÈLES EN EXPOSITION**

- 0° C rectangulaire 19<sup>99</sup> \$
- 0° C ultra compact 2 lb 39<sup>99</sup> \$
- 5° C flanelle 7 lb 39<sup>99</sup> \$
- 15° C momie 4 lb 59<sup>99</sup> \$

**MATELAS AUTOGONFLANT** 8 modèles en exposition à partir de 29<sup>99</sup> \$

**SAC À DOS PLUS DE 50 MODÈLES**

- Asolo 30L 29<sup>99</sup> \$
- Monterra 40 49<sup>99</sup> \$
- Asolo 55L 99<sup>99</sup> \$
- Infinity 65L 109<sup>99</sup> \$
- Monterra 95L 149<sup>99</sup> \$

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Décès de la photojournaliste montréalaise

### La dépouille de Zahra Kazemi n'a toujours pas été inhumée

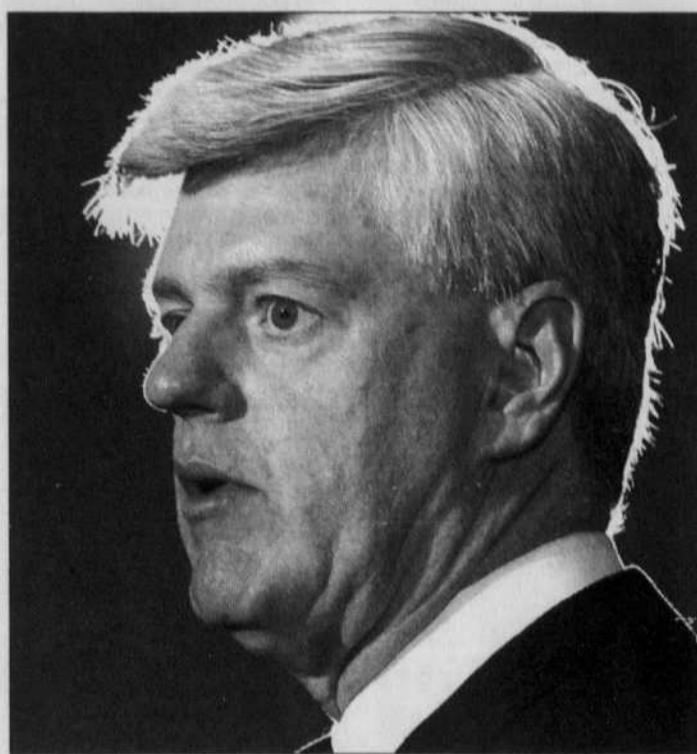
ALEC CASTONGUAY  
LE DEVOIR

L'ambassadeur canadien en Iran a affirmé hier que le corps de la photojournaliste montréalaise d'origine iranienne, Zahra Kazemi, n'avait toujours pas été inhumé et qu'il se trouverait toujours à Téhéran. Le diplomate a aussi confirmé que le Canada ne demanderait pas d'enquête indépendante, ce qui a fait bondir les nombreux organismes qui exigent une investigation impartiale.

Lors d'une conférence téléphonique depuis la capitale iranienne, l'ambassadeur canadien, Philip MacKinnon, a expliqué que «le corps de Mme Kazemi se trouverait toujours à Téhéran» et qu'il «n'a toujours pas été inhumé». Il a par contre ajouté que «rien n'est jamais sûr à 100 % en Iran». L'agence de presse officielle du pays islamique, IRNA, a annoncé hier que le comité ministériel chargé de l'enquête ordonnée par le président Khatami allait empêcher l'inhumation du corps de la journaliste jusqu'à ce que ses travaux soient terminés.

La porte est donc théoriquement ouverte pour un éventuel rapatriement du corps, mais l'ambassadeur a rapidement refroidi les espérances du fils de la photographe, Stephan Hachemi, qui demande depuis plusieurs jours le retour de la dépouille. «Il semble y avoir un différent entre la mère de Mme Kazemi, qui vit toujours en Iran, et le fils unique qui réside à Montréal, ce qui complique les choses», mentionne Philip MacKinnon. La mère a signé des papiers pour l'enterrement (en Iran), alors il y a contradiction. C'est à la famille de décider, mais pour l'instant, il faut attendre leur décision finale.

Stephan Hachemi et les organisations qui demandent le retour du corps continuent de penser que la mère de Zahra Kazemi a



PETER JONES REUTERS

John Manley a soutenu lundi soir que les relations entre l'Iran et le Canada «accuseraient un recul» si la situation n'était pas réglée «promptement et efficacement». L'ambassadeur canadien en Iran, lui, se fait plus conciliant.

été obligée de signer les papiers pour l'inhumation.

#### Pas d'enquête indépendante

L'ambassadeur a aussi tourné le dos aux nombreux organismes, notamment Amnesty internationale, la FPJQ, Reporters sans frontières et la Marche mondiale des femmes, qui exigent une enquête indépendante pour faire la lumière sur les causes du décès. «J'ai dit aux autorités iraniennes que nous étions prêts à leur fournir toute aide nécessaire pour les aider dans leurs démarches, mais dans le contexte politique là-bas, l'offre de participer à l'enquête ne servirait à rien», a-t-il expliqué.

Ce dernier rappelle que les tensions sociales en Iran compliquent la situation et qu'il vaut mieux être prudent. «Ce n'est pas un État de droits comme chez nous», dit-il. C'est presque féodal, avec de petits groupes qui sont en guerres culturelles, politiques et religieuses. La situation de M. Khatami et des gens élus au Parlement est très difficile, surtout que les forces conservatrices ont beaucoup de pouvoir, même si elles ne sont pas élues.

Philip MacKinnon a dit «espérer une enquête transparente et rapide», mais que ça ne serait «peut-être pas de la même qualité que nous le souhaitons au Canada». Cette attitude plus douce en-

vers le régime iranien tranche avec la fermeté du ministre des Finances canadien, John Manley, qui a soutenu lundi soir que les relations entre l'Iran et le Canada «accuseraient un recul» si la situation n'était pas réglée «promptement et efficacement».

La résignation du gouvernement fédéral a provoqué la colère de plusieurs porte-parole d'organismes. L'Association des droits de l'homme en Iran, section Montréal, estime que «le Canada laisse le champ libre à l'Iran» pour faire ce qu'il veut. «Ça nous inquiète parce que le régime iranien a un long passé de violation des droits de l'homme systématique et organisé», affirme Hossein Mahoutiha, coordonnateur de l'organisme. Le Canada se prétend le champion des droits de l'homme, alors il doit arrêter d'hésiter et mettre tout son poids dans la balance pour obtenir une autopsie impartiale.

Même son de cloche à la FPJQ, où la présidente, Anne-Marie Dussault, estime que le gouvernement fédéral devrait «alerter ses partenaires européens qui ont de meilleures relations avec l'Iran, comme la France», dit-elle. Il faut mettre de la pression et ne pas se satisfaire d'une simple annonce d'enquête. Le secrétaire général d'Amnistie internationale, à Londres, s'est joint au mouvement hier et réclame lui aussi une investigation indépendante.

Zahra Kazemi, 54 ans, a été arrêtée le 23 juin dernier alors qu'elle photographiait des manifestations autour de la prison de Evin, en Iran. Les autorités du pays islamique la soupçonnaient d'espionnage. La famille de Mme Kazemi pense que dans les jours suivant son arrestation, la journaliste aurait été sévèrement battue, ce qui justifie une enquête indépendante. L'Iran a confirmé son décès samedi et explique seulement qu'elle est morte d'une «attaque cérébrale».

## Québec veut resserrer l'accès à l'aide juridique

### L'État n'acceptera plus de financer des causes perdues d'avance

TOMMY CHOUINARD  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Québec entend resserrer les critères d'admissibilité au régime d'aide juridique, qui coûte 121 millions de dollars cette année. Le gouvernement amorce en effet une révision de ce régime afin de s'assurer que les personnes qui ont recours à l'aide juridique y ont bel et bien droit et de voir à ce que l'État n'accepte pas de financer des causes qui semblent perdues d'avance.

C'est ce qu'a indiqué hier le ministre de la Justice, Marc Bellemare, lors de la commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère. M. Bellemare estime que des milliers de personnes réclament l'aide de l'État mais n'y ont pas droit dans les faits. En 1995-96, le vérificateur général de l'époque, Guy Breton, a démontré que 84 000 des 250 000 personnes qui ont eu recours à l'aide juridique cette année-là ont déclaré à l'État des revenus supérieurs aux barèmes qui les auraient autorisés à recevoir ce service, ce qui a occasionné des frais de 34 millions de dollars. Pour un couple avec enfants, il faut disposer d'un revenu de 24 000 \$ ou moins pour avoir accès au régime d'aide juridique.

«A notre avis, c'est un indicateur du fait qu'il y a des choses à regarder de près à l'aide juridique. On a un régime qui est reconnu comme généreux, mais il ne faut pas tomber dans les excès contraires», a affirmé le ministre. Des critiques se sont déjà fait entendre au sujet de présumés membres des Hells Angels qui ont bénéficié de l'aide juridique, mais le ministre n'a pas voulu se prononcer sur ce cas précis.

Actuellement, ce sont les avocats des bureaux de l'aide juridique qui assurent le respect des critères d'admissibilité financière. Le ministre Bellemare souhaite centraliser cette évaluation et faire en sorte que la Commission des services juridiques, qui administre déjà le régime, réalise les vérifications financières nécessaires auprès de Revenu Québec pour s'assurer que l'aide soit consentie aux personnes qui y ont droit. «À l'heure actuelle, il n'y a pas suffisamment de contrôle», a noté le ministre.

#### Sommes dues

Marc Bellemare entend également donner des moyens supplémentaires à la Commission des services juridiques afin que celle-ci recouvre les sommes qui lui sont dues, notamment par une personne qui jouit de l'aide juridique mais qui n'y a plus droit puisqu'elle est retournée sur le marché du travail

au cours de la procédure judiciaire. «Il y a des millions de dollars qui sont dus pour toutes sortes de raisons, mais la Commission n'est pas en mesure de recouvrer ces sommes pour le moment. Il faut changer ça», a souligné le ministre.

#### Vraisemblance d'un droit

Marc Bellemare entend également réviser un autre critère d'admissibilité: la vraisemblance d'un droit. En vertu de ce principe, les avocats des bureaux de l'aide juridique évaluent les demandes d'aide qui lui sont faites afin d'accepter les recours valables et de rejeter les causes dites frivoles. Le ministre se demande si ce critère est à ce point faible dans les faits que, potentiellement, «ça laisse passer des dossiers qui n'ont pas de bons sens et que l'État finance des causes qui n'ont pas d'allure».

Ainsi, le ministre souhaite vérifier les taux de succès des causes financées par l'État, c'est-à-dire voir si le citoyen qui a recours à l'aide juridique gagne sa cause, afin de constater si la vraisemblance d'un droit est bien appliquée. «Ça pourrait être un indicateur qui nous permettrait de voir si l'aide juridique sert au Québec à financer des recours qui donnent des résultats et qui sont positifs pour le citoyen. Il faut que les fonds publics servent à exercer des recours qui sont fondés et sérieux. Et si on se retrouve avec un taux de succès de 2 ou 3 % dans tel secteur, peut-être qu'il y a matière à réviser notre façon d'accepter que des causes soient financées par l'État», a indiqué le ministre.

Québec espère ainsi réaliser des économies qui lui permettraient notamment de freiner la hausse constante du coût de l'aide juridique pour l'État et d'augmenter le seuil d'admissibilité financière. À l'heure actuelle, une personne seule ne doit pas gagner plus de 12 000 \$ par année pour bénéficier de l'aide juridique.

L'opposition péquiste se dit inquiète de l'orientation du gouvernement Charest. «Quand on veut modifier le critère de la vraisemblance, on empêche le droit d'avoir accès à la justice. Qui sommes-nous pour juger du bon droit ou du mauvais droit? Ce sont les tribunaux qui jugent les causes, pas le ministre», a affirmé hier le critique en matière de justice, Stéphane Béland.

Le député péquiste estime que ce sont les plus démunis qui seront touchés par le resserrement proposé par le ministre. «Ceux qui ont moins d'argent vont avoir moins de droits, moins de possibilités d'exercer leurs recours. Si on contrevient à la règle de vraisemblance, j'ai peur qu'on crée deux systèmes de justice, un pour les riches et un pour les pauvres», a-t-il souligné.

## Les départs volontaires ont coûté trois milliards

TOMMY CHOUINARD  
DE NOTRE BUREAU  
DE QUÉBEC

Après avoir dénoncé dans l'opposition les mises à la retraite massives réalisées par le gouvernement péquiste de Lucien Bouchard, jugés responsables de la pénurie d'effectifs dans le réseau de la santé, le Parti libéral maintenant au pouvoir condamne le programme de départs volontaires et dévoile la facture totale: ces départs ont coûté à l'État près de trois milliards de dollars et n'ont pas entraîné des économies de coût de main-d'œuvre.

Selon les données révélées hier, le nombre de départs volontaires dans les services publics et parapublics de 1995-96 au 30 juin 2002 s'est élevé à 36 950, dont 18 884 en santé, 13 973 en éducation et 4093 dans la fonction publique. Or 52 849 personnes ont été embauchées durant la même période. Les effectifs ont donc augmenté de 15 899, et non diminué comme le voulait le programme de départs volontaires.

«Cela indique que c'est une décision qui a été prise trop rapidement, que les conséquences du programme n'ont pas été évaluées. On a vidé nos hôpitaux d'une expertise incroyable»,

a affirmé hier la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, à la sortie de la commission parlementaire qui étudie les crédits de son ministère.

La députée péquiste Pauline Marois a défendu les actions de son gouvernement et indiqué que le programme de départs volontaires n'a pas été un échec. Selon elle, ce programme a permis à son gouvernement d'atteindre le déficit zéro. «On était dans un contexte difficile à cette époque-là. Il y a eu une résolution des problèmes auxquels on avait été confronté. Nous voulions assainir les finances publiques et nous avons réussi cinq ans de suite», a-t-elle affirmé. Si les embauches ont été plus importantes au bout du compte, c'est que la demande a augmenté en cours de route, a plaidé Mme Marois.

Par contre, a-t-elle noté, des économies ont tout de même pu être réalisées, car «on a embauché du personnel plus jeune qui représentait un coût moins élevé pour le gouvernement, puisque [ces gens] avaient un peu moins d'expérience». Pauline Marois a précisé que son gouvernement avait été surpris par le nombre de personnes qui ont décidé de partir à la retraite et profiter du programme de départs volontaires.

CLAIRANDRÉE  
CAUCHY  
LE DEVOIR

Le commissaire responsable de l'application de la loi sur le lobbyisme entend accentuer cet automne la sensibilisation auprès tant des lobbyistes potentiels que des instances gouvernementales sollicitées.

Le Devoir rapportait hier que seulement 343 personnes sont enregistrées à ce jour au fichier des lobbyistes, ce qui est nettement inférieur au nombre prévu initialement.

«Cette loi-là impose un changement de culture dont on ne mesure pas toujours la profondeur. Quand on parle de lobbyisme, ou d'intervention auprès de décideurs, il y avait une tradition de discrétion, d'intervention feutrée. Ce n'est pas parce que le législateur énonce une obligation que les citoyens visés vont se retourner sur un trente sous et intégrer cela instantanément», affirme le commissaire au lobbyisme nommé par l'Assemblée nationale, André C. Côté.

Le niveau d'enregistrement actuel s'explique aussi par la flottement quant à l'interprétation de la loi. Le commissaire a d'ailleurs clarifié en février la définition d'un lobbyiste d'organisation ou d'entreprise en précisant que ceux qui con-

sent au moins 20 % de leur temps à du lobbyisme devaient s'enregistrer. Le commissaire reconnaît cependant que plusieurs membres de professions libérales, tels des avocats ou des notaires, n'ont pas encore pris «conscience du fait qu'ils sont visés par la loi».

#### Sensibiliser les décideurs

Au cours de l'automne, le commissaire intensifiera sa campagne d'information sur la loi. «On est à élaborer des instruments de communication. On va être beaucoup plus présents dans les congrès et les réunions d'organismes.» Une tournée des municipalités visées par la loi est aussi au menu. Cette opération coïncidera par ailleurs avec l'étude d'un code de déontologie des lobbyistes en commission parlementaire au cours de l'automne.

Fait nouveau, le commissaire n'a pas l'intention de se contenter d'approcher les lobbyistes potentiels. «On veut amener les titulaires de charges publiques à se sentir solidaires de l'application de la loi, en vérifiant auprès des personnes qui cherchent à les influencer si elles se sont conformées aux exigences et obligations de la loi. Parce que ce qui est en cause, c'est la crédibilité de leur fonction», souligne M. Côté. Déjà, une rencontre a eu lieu avec les chefs de cabinet des nouveaux mi-

nistres et une autre est prévue avec les sous-ministres à l'automne.

Si l'approche adoptée par le commissaire est avant tout persuasive, il ne faut pas pour autant la prendre à la légère. «On veut bien donner de l'information. Il n'en demeure pas moins que c'est une obligation légale. Il appartient aux gens de s'en informer et de respecter la loi. Les regroupements comme les ordres professionnels, qui ont une mission de protéger le public, ont également le devoir de sensibiliser leurs membres à l'obligation de respecter la loi», affirme le responsable.

Pour veiller au respect de la loi, l'organisme a d'ailleurs embauché le mois dernier un responsable du service de vérification, d'inspection et d'enquête. Cette personne analysera le registre pour y repérer les activités qui devraient y être répertoriées et qui n'y sont pas, et donnera suite aux signalements portés à l'attention du commissaire. Pour l'heure, seules deux plaintes ont été déposées, dont l'une s'est avérée non fondée et l'autre est encore à l'étude.

#### Simplifier le dédale bureaucratique

Plusieurs lobbyistes ont confié au Devoir avoir eu des difficultés à s'enregistrer dans le fichier. C'est le cas du président du Conseil pa-

tronal de l'environnement, Michael Cloghesy, dont les démarches d'enregistrement ont duré quatre mois. «On veut bien être conforme à la loi, mais je trouve que c'est entouré d'une bureaucratie non nécessaire. Le système fédéral est tellement plus simple», fait valoir le dirigeant de l'organisme qui a dû envoyer à quatre reprises des informations complémentaires pour son inscription.

Le principal irritant semble être le processus d'authentification de l'identité. Les lobbyistes doivent obtenir d'un notaire une clé d'identification délivrée par un notaire à un coût variant entre 150 \$ et 200 \$.

«L'inscription initiale est très compliquée. C'est assez rebutant. Mais par la suite, c'est plus facile», constate la vice-présidente au développement stratégique, ressources et services du cabinet de relations publiques National, Francine La Haye.

Le commissaire estime quant à lui qu'un travail de simplification du registre s'impose pour le rendre plus convivial, à la fois pour les utilisateurs et pour le grand public, qui utilise encore peu l'information qui y est inscrite. Il est possible de consulter le registre à l'adresse Internet suivante: [www.lobby.gouv.qc.ca](http://www.lobby.gouv.qc.ca) (pour les utilisateurs de PC).

### Assemblée des Premières Nations

## Un chef élu par tous les autochtones?

PRESSE CANADIENNE

Edmonton — Alors que les délégués de l'Assemblée des Premières Nations étaient réunis hier pour choisir leur prochain leader, certains ont exprimé le désir de rendre l'organisme plus proche des autochtones ordinaires.

Une résolution préconisant l'élection du grand chef de l'APN par l'ensemble des membres des bandes indiennes, et non plus seulement par les chefs de bandes, était attendue.

Le grand chef en titre, Matthew Coon Come, a dit espérer que des délégués mettront cette proposi-

tion en avant. M. Coon Come avait indiqué au cours d'une récente entrevue qu'il était favorable à une telle mesure. «J'aimerais être le dernier chef national élu par les chefs et aider nos gens à sentir que cette organisation leur appartient et qu'ils ont leur mot à dire.»

M. Coon Come est un des trois candidats à la direction de l'APN. Les deux autres sont Phil Fontaine, qui était grand chef avant d'être délogé par M. Coon Come en 2000, et Roberta Jamieson, chef de la réserve des Six nations, en Ontario.

Plusieurs croient que M. Fontaine, qui est perçu comme partici-

de l'affrontement, et qui, des trois, est le plus proche du Parti libéral du Canada, jouit d'une légère avance sur M. Coon Come.

L'Assemblée des Premières Nations regroupe 637 bandes disséminées dans tout le Canada. Mais seuls les chefs ont droit de vote à l'assemblée générale, ce qui incite certains à accuser l'APN d'être coupée des préoccupations des simples membres des bandes.

Élargir le vote à tous les membres des bandes serait cependant coûteux, et compliqué sur le plan logistique, a fait valoir le chef Simon Fobister, de Grassby Narrows, en Ontario. Il faudrait mettre

sur pied des bureaux de vote dans des communautés autochtones parfois très éloignées et dresser des listes d'électeurs. Il serait très difficile de garantir l'accès des électeurs aux bureaux de vote, selon le chef Fobister.

Mais cela vaut la peine d'essayer, estime Shirley Wolfe-Kehler, chef de la nation Muskowekwan de Saskatchewan. «L'APN doit changer la façon dont elle fonctionne», croit-elle.

Les statuts de l'APN datent maintenant de 20 ans, a fait remarquer M. Coon Come, selon qui «il est temps de les revoir et d'évoluer en fonction de ce que les gens pensent».

## LES ACTUALITÉS

### Le Canada tolère moins les sites Internet haineux

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Au Canada, il est plus facile qu'ailleurs de faire fermer des sites Internet prônant la haine et le terrorisme. Au cours des cinq dernières années, pas moins d'une cinquantaine de ces sites ont été supprimés, grâce à la collaboration de compagnies de services Internet ou encore par voie judiciaire.

Voilà ce qu'a indiqué hier le directeur des affaires nationales pour les Amis du Centre Simon Wiesenthal, Leo Adler, de passage à Montréal hier pour lancer la cinquième version d'un cédérom contenant une mise à jour des sites Internet liés au terrorisme et à la haine.

Sur les neuf millions de sites Internet, M. Adler et son équipe

considèrent qu'il y en a au moins 4000 qui sont haineux ou incitent au terrorisme. De ce dernier nombre, une centaine proviennent du Canada.

S'y retrouvent les KKK de la section de Laval, des groupes néonazis, des groupes liés à al-Qaïda qui sollicitent des dons ou font du recrutement, des textes rendant responsables de tous les crimes du monde les Noirs, les juifs, les homosexuels, les médecins pratiquant l'avortement et bien d'autres groupes. D'autres sites enseignent la fabrication de bombes et la façon de coder des messages dans un texte afin d'échapper à la surveillance policière antiterroriste.

#### Un cédérom

Soucieux de faire contrepoids à

la propagande haineuse et terroriste, le centre Simon Wiesenthal met à la disposition des forces de l'ordre, des fonctionnaires, des éducateurs, des parents des copies du cédérom intitulé *Digital Terrorism and Hate 2003*.

«La connaissance est la meilleure forme de défense», a fait valoir M. Adler.

Celui-ci a tenu à signaler que son organisme avait reçu une oreille attentive de fournisseurs de services Internet, en l'occurrence Yahoo! et Pathcom, qui ont décidé de cesser de loger des sites haineux ou liés au terrorisme.

Les concepteurs de ces sites ont alors opté pour des compagnies américaines ou argentines, notamment, totalement libérales en cette matière.

La Cour fédérale a tranché

### Charkaoui doit rester en détention

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Adil Charkaoui, 29 ans, originaire du Maroc, soupçonné par le Service canadien de renseignement de sécurité (SCRS) d'être un agent dormant relié au réseau al-Qaïda, doit être maintenu en détention où il se trouve depuis le 21 mai 2003.

Ainsi a tranché la Cour fédérale, hier, qui estime qu'Adil Charkaoui n'a pas présenté une preuve susceptible de remettre en question «les conclusions et les constatations très sérieuses» voulant qu'il constitue un danger pour la sécurité nationale ou la sécurité d'autrui, comme le soutiennent le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Denis Coderre, et le solliciteur général, Wayne Easter.

Ces derniers veulent obtenir l'expulsion d'Adil Charkaoui vers son pays d'origine, le Maroc. Peu après son arrestation, Charkaoui a demandé à être remis en liberté jusqu'à l'audition de la requête des ministres. C'est cette question que vient de trancher le juge Simon Noël de la Cour fédérale.

Le juge Noël croit que même si Charkaoui a de la famille au Canada, «en réalité il a peu d'attaches et pourrait s'esquiver facilement car ni lui ni son épouse sont citoyens canadiens».

Arrivé au pays en 1995, Adil Charkaoui a le statut de résident permanent. Il a femme et enfants.

#### Voyage inexplicable

Le juge signale en outre que, malgré les 13 personnes qui ont dit le connaître, une période de sa vie demeure en partie inexplicable, celle allant de 1992 jusqu'à la fin des années 1990.

Le juge considère de plus que M. Charkaoui aurait tout à gagner à expliquer en détail le voyage qu'il a fait

au Pakistan de février à juillet 1998. Il suggère même une façon de le faire: recueillir le témoignage ou faire témoigner ses professeurs de l'institution où il dit avoir étudié la religion musulmane. À cet égard, le juge Noël retient que Charkaoui aurait confié aux enquêteurs du SCRS, en février 2001, avoir été parrainé pour aller suivre un cours de religion au Pakistan, principalement à Karachi, portant sur le Coran et la culture islamique, et qu'une fois le cours terminé, il avait été arrêté à deux reprises dans ce pays.

Le juge identifie «trois préoccupations d'importance qui n'ont pas été abordées de façon satisfaisante» par l'intimé: la teneur de sa vie au Maroc de 1992 à 1995; sa vie au Canada de 1995 à 2000, y compris les voyages; le voyage au Pakistan; la nature de ses contacts au Canada avec certaines personnes originaires du Soudan et de la Tunisie.

«La preuve telle que présentée est incomplète, insuffisante et ne répond pas à l'ensemble des constatations faites par les ministres pour conclure que l'intimé était un danger pour la sécurité nationale ou la sécurité d'autrui ou qu'il tenterait d'éviter les procédures ou le renvoi», écrit le juge. «Je dois constater que la preuve de l'intimé ne m'a pas permis de neutraliser ces préoccupations ou encore de les atténuer», poursuit-il.

Un peu plus loin, le juge ajoute: «Le danger demeure et ce n'est pas une libération sous conditions et caution qui éliminera ce danger à ce moment-ci.»

Le juge s'est finalement demandé si la publicité entourant le cas Charkaoui ne venait pas neutraliser le danger que celui-ci pourrait représenter. Mais il a tenu compte des propos de l'un des avocats des ministres, lors des auditions tenues les 2 et 3 juillet, voulant que Charkaoui pourrait à titre d'agent dormant passer à l'acte étant donné sa mission et la situation dans laquelle il se trouve.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**LE CENTRE SPIRITUALITÉS ET RELIGIONS DE MONTRÉAL (CSRSM) RECHERCHE**

**1. UN BIBLIOTHÉCAIRE-CONSEIL (35h/semaine, 13,70 \$/h)**  
pour la gestion et l'animation de sa bibliothèque spécialisée.

Exigences: un diplôme ou une expérience attestée en bibliothéconomie, un diplôme en théologie ou en sciences des religions.

**2. UN AGENT DE COMMUNICATION (7h/semaine, 14 \$/h)**  
pour ses services de communication, promotion, publicité et relations publiques.

Exigences: diplôme d'études universitaires, ou formation, ou expérience attestée en relations publiques, en communications et dans le domaine des religions.

Faire parvenir c.v. avant le 23 juillet 2003 à:  
Directeur CSRSM  
8088, rue Saint-Denis, bur. 100  
Montréal (Qc), H2R 2G1,  
Télé.: (514) 382-7554

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

## Carrières & Professions

RENSEIGNEMENTS:  
Christiane LEGAULT:  
514.985.3316  
clegault@ledevoir.com

**CONSEIL SCOLAIRE DE DISTRICT CATHOLIQUE CENTRE-SUD**

Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud accueille cette année plus de 12 000 élèves, au sein de ses 38 écoles élémentaires et 8 écoles secondaires établies sur un territoire de plus de 39 000 km<sup>2</sup> qui s'étend de la Péninsule du Niagara à Peterborough et du Lac Ontario (Toronto) à la Baie Georgienne. Le siège social est situé à Toronto.

### PERSONNEL ENSEIGNANT RECHERCHÉ

ÉCOLE ET RÉGION	TYPE D'AFFECTATION	NIVEAU	ENTRÉE EN FONCTION
École Sainte-Marguerite-Bourgeoys (Brantford)	Poste permanent à temps partiel (70 % de tâche)	Temps de planification	2 septembre 2003
École Saint-Jean-Baptiste (Mississauga)	Poste permanent à temps plein	4 <sup>e</sup> année	2 septembre 2003
École René-Lamoureux (Mississauga)	Poste permanent à temps plein	1 <sup>re</sup> /2 <sup>e</sup> année	2 septembre 2003
École Monseigneur-Jamot (Peterborough)	Poste permanent à temps plein	7 <sup>e</sup> /8 <sup>e</sup> année	2 septembre 2003
École Notre-Dame (Hamilton)	Poste permanent à temps plein	3 <sup>e</sup> année	2 septembre 2003
École Notre-Dame (Hamilton)	Poste permanent à temps plein	4 <sup>e</sup> année	2 septembre 2003
École Frère-André (Barrie)	Suppléance à long terme à temps plein	3 <sup>e</sup> année	Du 2 septembre 2003 au 15 décembre 2003
École Mère-Élisabeth-Bruyère (Waterloo)	Poste permanent à temps partiel (50 % de tâche)	Sciences/sociales sciences	2 septembre 2003
École Saint-Antoine (Niagara Falls)	Poste permanent à temps partiel (50 % de tâche)	Temps de planification	2 septembre 2003
École secondaire Sainte-Famille (Mississauga)	Poste permanent à temps plein	Sciences	2 septembre 2003
École secondaire Sainte-Famille (Mississauga)	Poste permanent à temps plein	Français	2 septembre 2003
École secondaire Monseigneur-de-Charbonnel(Toronto)	Poste permanent à temps plein	Enfance en difficulté	2 septembre 2003
École secondaire Monseigneur-de-Charbonnel(Toronto)	Poste permanent à temps plein	Arts visuels et art dramatique	2 septembre 2003
Académie catholique Mère-Teresa (Hamilton)	Poste permanent à temps plein	Mathématiques et sciences	2 septembre 2003
École secondaire Nouvelle-Alliance (Barrie)	Poste permanent à temps plein	Anglais	2 septembre 2003
École secondaire Nouvelle-Alliance (Barrie)	Poste permanent à temps plein	Mathématiques/sciences	2 septembre 2003
École Père-René-de-Galinée (Waterloo)	Poste permanent à temps partiel (67 % de tâche)	Sciences/Mathématiques	2 septembre 2003
École secondaire Cardinal-Carter (Aurora)	Poste permanent à temps plein	Sciences sociales (histoire et sociologie)	2 septembre 2003
École secondaire Cardinal-Carter (Aurora)	Poste permanent à temps plein	Arts visuels	2 septembre 2003

#### Exigences préalables à l'embauche:

- carte de compétence de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario valable dans les écoles de langue française (un brevet valide du Québec ou reconnu en Ontario est accepté);
  - preuve écrite attestant que la personne ne souffre pas de tuberculose active sous forme de test subi dans la dernière année;
  - en vertu du règlement 521/01, toute personne employée par un conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels, émis dans les six derniers mois, avant d'entrer en fonction;
  - lettre de référence pastorale ou certificat de baptême de religion catholique.
- Toute personne intéressée est invitée à soumettre, sous pli confidentiel, une demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae à:

Monsieur Pascal Bessette, C.R.I.A.  
Agent du Service des ressources humaines  
Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud  
110, avenue Drewry, Toronto, ON M2M 1C8  
Par télécopieur au (416) 397-6651 ou à pbessette@csdccc.edu.on.ca

Veuillez noter que le Conseil ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Marcel O. Bard  
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

André Duclos  
Président

Canicule en Europe

### L'Europe fond sous une vague de chaleur

REUTERS

Rome — L'Italie prie pour qu'il pleuve tandis que l'Europe fond sous une vague de chaleur torride qui fait le bonheur des vacanciers et le malheur des paysans et des compagnies d'électricité.

En Italie, où les rivières ont tari et où les cultures se dessèchent depuis deux mois, les églises des régions les plus touchées ont organisé des veillées.

Un prêtre a même prévu de laisser ses deux églises ouvertes jour et nuit pour des prières ininterrompues. «Si Notre Seigneur ne nous donne pas un coup de main, les choses vont très mal tourner ici», a déclaré Don Angelo hier au *Corriere della Sera*.

Le chef de la protection civile italienne a indiqué que, s'il ne pleuvait pas avant la fin du mois, le gouvernement serait sans doute obligé de décréter l'état d'urgence.

Sur le cours du Pô, le niveau de l'eau est tombé par endroits à plus de sept mètres sous la normale.

Le gouvernement a prévu de lancer cette semaine une campagne télévisée pour inciter les Italiens à utiliser l'eau avec parcimonie; la compagnie nationale d'électricité ENEL a donné des conseils à ses clients pour faire des économies d'énergie.

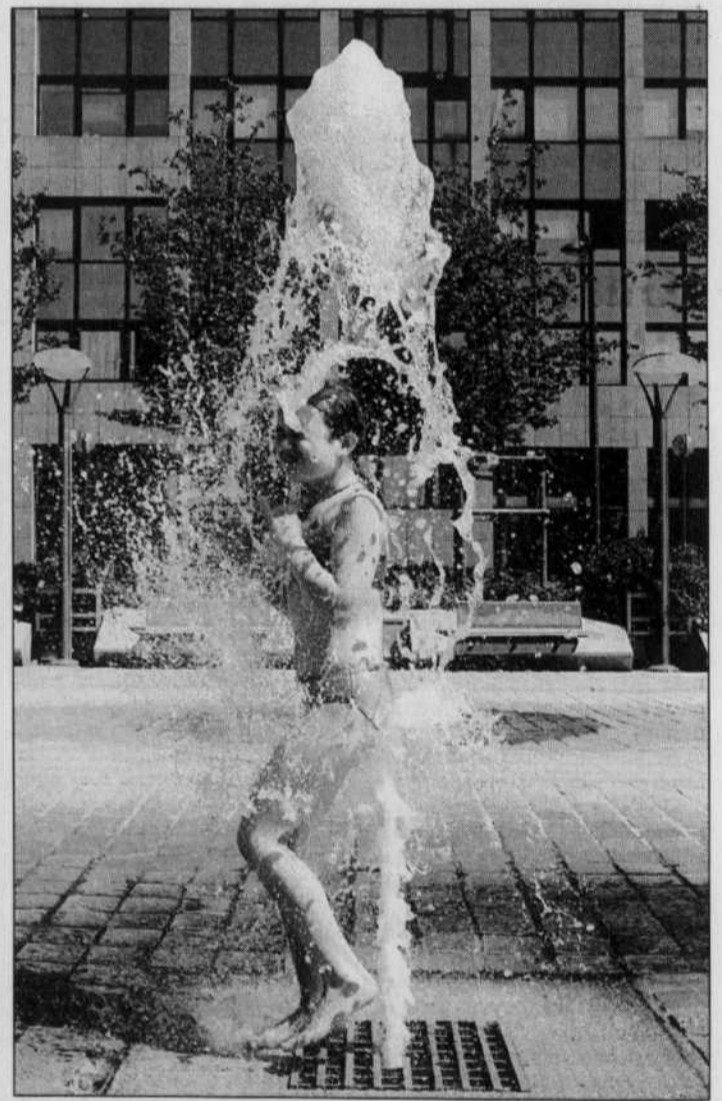
#### À Paris

En France, la température a atteint 36 degrés Celsius hier à Paris, ce qui a conduit le préfet de police à recommander l'usage des transports en commun à la place des véhicules particuliers.

Le record absolu de température dans l'Hexagone date de juillet 1947, avec 40 degrés.

Face à la sécheresse, les autorités ont limité l'usage de l'eau dans 34 départements. Sur le littoral méditerranéen et en Corse, les pompiers sont sur le pied de guerre afin de prévenir les risques d'incendies de forêt.

En Grande-Bretagne, où l'été est



THIERRY ROGE REUTERS

Une fillette profite de la fraîcheur d'une fontaine au centre de Bruxelles.

rarement aussi chaud, le mercure devait monter à 31 degrés hier.

En Suisse, des paysans ont été obligés de déplacer des centaines de vaches des cantons de Zurich et de Shaffhausen vers les pâturages plus verdoyants de la région de Berne. Une telle transhumance ne

s'était pas observée depuis 1976.

Même l'Europe du Nord est touchée par la canicule. On enregistre ainsi 27 degrés hier à Oslo.

Envie de fraîcheur? Rendez-vous à Svalbard, archipel norvégien de l'océan Arctique où il fait sept degrés. En plus, il pleut.

### La chaleur rend la montagne dangereuse

AGENCE FRANCE-PRESSE

Grenoble — Une série d'accidents dans les Alpes en France et en Suisse vient rappeler aux alpinistes que l'exceptionnelle canicule qui règne cette année rend la montagne particulièrement dangereuse en multipliant les effondrements de glace et de neige et les chutes de pierres.

Entre le 29 mai 2003 et le 14 juillet, 14 alpinistes sont morts contre neuf pour la même période de l'année précédente dans les Alpes françaises, essentiellement dans le massif du mont Blanc et dans les Ecrins. On peut ajouter à ce chiffre quatre randonneurs morts des suites de chutes sur des sentiers.

Le dernier accident, survenu le 14 juillet, a coûté la vie à trois jeunes alpinistes, emportés par une chute de séracs dans la voie normale de descente du mont Blanc. La canicule a largement dénégé les glaciers et les crevasses sont très ouvertes, obligeant les alpinistes à faire des détours, voire à passer dans la trajectoire éventuelle de séracs dangereux. Cela a été le cas pour les trois jeunes gens, des alpinistes chevronnés.

Les chutes de séracs se produisent tout au long de l'année en fonction des mouvements des glaciers.

La mairie de Saint-Gervais (Haute-Savoie), qui revendique sur son territoire une partie du sommet du mont Blanc, a rappelé dans un communiqué que «l'ascension au refuge du Gôtier et l'ascension par le mont Blanc du Tacul était très difficiles techniquement». Le mont Blanc du Tacul est souvent considéré comme le

4000 mètres le plus abordable du massif du mont Blanc, très prisé d'une clientèle qui veut découvrir la

marque avec des crampons sur un glacier. Cette course fait travailler de nombreux guides et cette clientèle a ensuite tendance à choisir d'autres courses de difficulté moyenne, qui sont alors surfréquentées avec un fort risque de chute de pierres «car ce sont souvent les hommes qui font tomber les pierres», explique un guide. Ce sont dans les versants mixtes — neige et rochers — que les dangers sont les plus grands.

David Ravanel, guide de haute montagne et professeur à l'Office de haute montagne (OHM) de Chamonix, explique: «On trouve en ce moment une montagne de fin août avec des ponts de neige fragiles, des plaques de glace. Pour faire les courses de neige, on a besoin de connaissances dans les techniques glaciaires», a-t-il dit.

Il rappelle aussi qu'il y a quelques années le mont Blanc était fréquenté par des gens ayant une première expérience de la montagne, alors «qu'il est en train de devenir un produit de consommation».

En Suisse, 70 alpinistes qui se trouvaient sur le mont Cervin ont été évacués hier par hélicoptère après l'effondrement d'un pan de rocher en raison des fortes chaleurs à hauteur du Hörnligrat, ont annoncé les autorités.

L'éboulement est dû à la forte chaleur qui règne actuellement en altitude et des zones, où le sol reste gelé habituellement, sont en cours de dégel.

Le ski d'été sur les glaciers est aussi perturbé par la vague de chaleur actuelle.

LE DEVOIR

## LE MONDE

HONG-KONG

## Pékin met en garde les militants politiques

REUTERS

Hong-Kong — Le principal représentant du gouvernement central chinois à Hong-Kong a mis en garde hier la population contre le militantisme politique, après que des centaines de milliers de personnes furent descendues dans les rues ces dernières semaines pour dénoncer la politique du gouvernement.

«La ville devrait plutôt se concentrer sur la stabilité», a déclaré Gao Siren, directeur du Bureau de liaison du gouvernement central chinois à Hong-Kong. «Hong-Kong est une ville économique; ce n'est pas une ville politique», a-t-il déclaré à la presse. Si

Hong-Kong est surpolitisé, cela sera mauvais pour la stabilité sociale.»

L'une des figures de proue de la contestation à Hong-Kong, le député Lee Cheuk-Yan, avait refusé hier les accusations de Pékin voulant que le mouvement de démocratisation qui a mobilisé des centaines de milliers de personnes dans les rues ces dernières semaines soit manipulé.

L'éditorialiste du quotidien anglophone *China Daily*, proche des vues de Pékin, avait accusé la veille le camp démocrate d'exploiter le mécontentement de la population descendue en masse dans les rues le 1<sup>er</sup> juillet pour une manifestation sans précédent.

«Le journal paraît imputer la présence de chaque protestataire à des incitations du camp de la démocratie, mais nous pensons que les citoyens ont une autonomie de réflexion suffisante pour se faire une idée par eux-mêmes», a déclaré Lee.

Un demi-million de personnes ont défilé le 1<sup>er</sup> juillet à Hong-Kong pour dénoncer un projet de loi du gouvernement local chinois visant à réprimer la subversion, estimant que ce texte était le plus dangereux pour les libertés publiques depuis la restitution de la colonie britannique à la Chine, en 1997. Le gouvernement a depuis reculé sur la mise en œuvre de cette loi, mais le mécontentement ne s'est guère apaisé et deux autres manifestations de masse pour la démocratie

ont eu lieu dans l'ancienne colonie britannique, les 9 et 13 juillet.

Les manifestants réclament le départ du chef de la région administrative spéciale de Hong-Kong, Tung Chee-hwa, et l'instauration du suffrage universel — ce que le *China Daily* présente comme une tentative déguisée de substituer un régime de type parlementaire à un régime de type exécutif.

Selon Lee, la population exprime simplement sa frustration, et, d'après le journal populaire *Apple Daily*, «toute accusation voulant que les Hong-Kongais soient manipulés, notamment par des organisations politiques, revient à dire que nos citoyens sont idiots et dépourvus d'indépendance d'esprit et de jugement».

ZIMBABWE

## Mugabe serait prêt à abandonner bientôt le pouvoir

AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — Le président sud-africain Thabo Mbeki a informé son homologue américain George W. Bush que le chef de l'État zimbabwéen Robert Mugabe quitterait la direction du parti au pouvoir cette année, rapportait hier le quotidien britannique *The Independent*, sans citer ses sources.

Cette décision ouvrirait la voie à l'abandon du pouvoir par le président zimbabwéen et à de nouvelles élections en juin 2004, ajoute le journal, précisant que cette information a été transmise par M. Mbeki à M. Bush le 9 juillet lors de la visite de ce dernier en Afrique du Sud. L'assurance selon laquelle M. Mugabe quittera la présidence serait fondée sur une promesse personnelle obtenue par M. Mbeki, indique *The Independent*, ajoutant avoir établi que M. Bush s'était engagé sur une aide de 10 milliards de dollars américains à la reconstruction du Zimbabwe sur une période indéterminée, en cas d'alternance.

Cet accord a été discuté par les deux présidents lors d'une rencontre privée à Pretoria, affirme le journal dans un article de son correspondant en Afrique du Sud, Basilidon Peta, soulignant que d'importantes divergences subsistaient.

M. Bush souhaiterait lier cette aide à l'émergence d'un nouveau dirigeant élu par le peuple, et non pas issu des rangs de la Zanu-PF (Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique), le parti au pouvoir. M. Mbeki n'écarterait pas en revanche une solution de ce type, selon le journal.

Les États-Unis ont appelé au départ de M. Mugabe, à de nouvelles élections, et se sont joints à des sanctions, une approche que l'Afrique du Sud a toujours refusée, privilégiant une «diplomatie discrète» pour susciter un dialogue gouvernement-opposition à Harare, préalable à un règlement de la crise.

La plupart des pays occidentaux et l'opposition ont rejeté la victoire de M. Mugabe à l'élection présidentielle de mars 2002, estimant que le scrutin avait été truqué et entaché par la violence.

EN BREF

## Retrait syrien partiel du Liban

Washington (AFP) — Les États-Unis ont réaffirmé hier leur souhait de voir un retrait syrien total du Liban, après l'évacuation par l'armée syrienne de certaines de ses positions dans ce pays. Le porte-parole du département d'État, Richard Boucher a fait ce rappel après avoir pris note des informations faisant état de ce retrait partiel, sans faire de commentaires supplémentaires. Ce retrait limité entamé lundi soir, le quatrième en moins de trois ans, n'a fait l'objet d'aucun commentaire officiel sur place.

## Washington étudie les prétentions nord-coréennes

REUTERS

Washington — La Corée du Nord a informé les États-Unis qu'elle avait retiré des barres de combustible nucléaire en plutonium utilisable à des fins militaires, a annoncé la Maison-Blanche.

«Nous sommes en train d'évaluer tout cela. Comme vous le savez, la Corée du Nord a prétendu beaucoup de choses dans le passé et, à l'heure actuelle, nous ne pouvons confirmer l'exactitude de cette affirmation», a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan. La Corée du Nord, qui a informé les États-Unis par le canal de ses diplomates aux Nations unies, souhaite engager des pourparlers bilatéraux avec Washington, qui préfère pour sa part une solution multilatérale.

«Nous continuons à rechercher une solution diplomatique dans le cadre d'une approche multilatérale en liaison avec la Chine, la Corée du Sud et d'autres pays afin de faire face à la situation en Corée du Nord», a ajouté McClellan.

La Corée du Nord possédait quelque 8000 barres de carburant nucléaire retraitable sur son site de Yongbyon, où elle mettait au point un programme d'armement militaire qui a été gelé en 1994 aux termes d'un accord avec les États-Unis. Si la Corée, qui a dénoncé depuis cet accord, a effectivement retiré ces matériaux, elle disposerait d'assez de plutonium pour produire une demi-douzaine de bombes atomiques. La CIA est persuadée qu'elle en possède déjà au moins deux.

## Guatemala: Rios Montt prépare un retour

Guatemala (AFP) — La candidature à l'élection présidentielle en novembre prochain de l'ancien dictateur Efraín Rios Montt, autorisée lundi soir par la Cour constitutionnelle du Guatemala, soulève l'inquiétude dans un pays où les violations des droits de l'homme sont régulièrement dénoncées par les organismes internationaux.

Rios Montt, 77 ans, général à la retraite qui fut prêtre d'une église évangéliste après avoir été chassé du pouvoir le 8 août 1983, a bénéficié d'un récent changement de plusieurs magistrats au sein de la Cour pour recevoir cette autorisation qui lui avait été refusée pendant 15 ans. «Pendant que se célébrait le 14 juillet de la Révolution française, une date chargée de symboles pour l'humanité, le Guatemala inscrivait ce jour parmi ceux les plus noirs de notre histoire», a écrit hier l'éditorialiste de l'un des plus importants quotidiens guatémaltèques, *Siglo XXI*.

FRÉDÉRIC BOBIN ET ILARIA MARIA SALA

LE MONDE

Hong-Kong — «On a changé le cours de l'Histoire.» Richard Tsoi ne boude pas son plaisir. Lunettes cerclées, tee-shirt noir frappé du slogan «People's Power», la tête d'affiche du mouvement démocratique Hong-Kongais n'a pas l'allure d'un tribun professionnel. Il s'exprime d'une voix calme. Il a le geste doux. Chercheur au conseil législatif (*Legco*), âgé de 35 ans, on l'imagine aisément en féru des bibliothèques, plongé dans ses dossiers. Mais il est aussi un homme des podiums. Il a excellé ces dernières semaines comme porte-parole du Front civique pour les droits de l'homme, la coalition de 45 groupes qui s'est dressée contre le projet de loi antisubversion.

Ce Front civique est en train de remodeler le paysage politique Hong-Kongais. La manifestation monstre du 1<sup>er</sup> juillet, qui a rassemblé un demi-million de personnes, est son œuvre. Depuis, la mobilisation persiste, bien que sur une échelle moindre. Les rassemblements devant le parlement, bon enfant, ludiques mais résolus, sont presque rituels. Quel changement de climat en quelques jours! Le Front civique a réveillé Hong-Kong, pris de court Pékin, ridiculisé l'élite politique locale — accueillie à retirer (provisoirement) le controversé projet de loi — et replacé l'ex-colonie britannique sous les projecteurs de l'actualité internationale.

## Des juristes à l'avant-garde

Qu'y a-t-il donc derrière ce Front civique qui s'inscrit volontiers dans le sillage philippin du *People's Power* anti-Marcos et invoque la figure de Gandhi? «Le mouvement est de nature sociale plus que politique», résume Richard Tsoi. C'est pour cela qu'il est difficile pour le gouver-



ARCHIVES REUTERS

Des manifestations de masse ont eu lieu à trois reprises depuis le début de juillet dans l'ancienne colonie britannique.

Pointner les ressorts du mouvement, c'est en effet plonger dans les profondeurs d'une société Hong-Kongaise farouchement attachée à ses spécificités et ses libertés. Un peu à son insu, le Front civique est devenu le point de confluence de forces sociales qui, depuis la récession et la crise financière de la funeste année 1997, ne se reconnaissent plus dans l'inexorable dérive que vit «leur» Hong-Kong. Le 1<sup>er</sup> juillet, elles ont clamé qu'il était temps de se ressaisir.

Dans un territoire où l'on chérit l'État de droit, des juristes occupent l'avant-garde de la contestation. On les appelle les «Sept magnifiques». Ces experts du droit, dont cinq sont d'anciens présidents de l'association des avocats de Hong-Kong, sont écoutés religieusement par les foules mobilisées par le Front civique. Quand ils ont fondé leur comité de réflexion sur le projet de loi antisubversion à l'automne 2002, voué à décoder le caractère liberticide du texte, les «Sept» n'imaginaient pas que leurs pamphlets s'arracheraient comme des best-sellers.

Ils ont fourni au malaise diffus de solides arguments techniques. Dans ce travail d'exégèse critique, Alan Leong a été le plus en vue du groupe. Il est devenu une icône du mouvement, redouté par le gouvernement local.

Le Front civique s'est ensuite nourri d'une deuxième force: les Églises. Le cardinal Zen, archevêque de Hong-Kong, s'est personnellement impliqué dans la ligne d'un engagement déjà ancien fleurant la «théologie de la libération». Les autres Églises ne sont pas en reste. L'Institut chrétien de Hong-Kong, rassemblant des protestants, est carrément membre du Front. Sa porte-parole, Rose Wu, plaide pour que le mouvement actuel élargisse son horizon à «une transformation en profondeur de l'ensemble du système en incluant, par exemple, les questions d'éducation et de santé».

Le Front civique embrasse encore bien d'autres courants et générations: la Confédération des syndicats de Hong-Kong (HKCTU) — rivaux du syndicat pro-Pékin (HKFTU) —, les milieux étudiants

s'éveillant au militantisme quatorze ans après les grandes manifestations de solidarité avec le mouvement de Tiananmen, l'association des journalistes et des représentants de catégories professionnelles (ingénieurs, architectes...) aux inclinations d'ordinaire plutôt conservatrices, mais qui ont décidé de sortir sur le pavé. Selon un sondage, 60 % des manifestants du 1<sup>er</sup> juillet étaient dotés d'une éducation supérieure.

## Les appels de talk-shows

Le mouvement n'est cependant nullement réductible aux couches les plus éduquées de Hong-Kong ou à une classe moyenne aigrie. Il jouit aussi d'une authentique assise populaire comme en témoignent les médias de masse qui se sont enrôlés sous la bannière du Front civique. Le quotidien *Apple Daily*, tabloïde racoleur dont le patron, Jimmy Lai, est une figure historique du combat contre «la dictature communiste en Chine», a mis toute sa force de frappe éditoriale au service de la mobilisation contre le projet de loi antisubversion. Les pages d'*Apple Daily*, féroces caricatures des dirigeants locaux, sont brandies comme des bannières dans les manifestations.

Les talk-shows des radios ont été l'autre vecteur d'opinion ayant joué un rôle central. Dans son émission quotidienne de Commercial radio, l'animateur vedette Wong Yuk-nam, veste crème et mèches blondes, appelait carrément les Hong-Kongais à sortir sur le pavé. «La presse pro-Pékin me critique, lance-t-il à ses auditeurs. C'est un honneur pour moi!»

Multiforme et parfois agité de contradictions sur la hiérarchie des priorités, le mouvement activé par le Front civique présente bien des faiblesses sur lesquelles Pékin tentera sûrement de jouer. Mais il aura d'ores et déjà «changé le cours de l'Histoire», selon la formule de Richard Tsoi, en montrant à la face du monde que Hong-Kong, trop souvent caricaturé comme un centre commercial, peut aussi être une agora citoyenne.

ARGENTINE

## «Kirchminator» surprend

PAULO A. PARANAGUA

LE MONDE

L'ayant d'abord surnommé «le Pingouin», parce qu'il vient de Patagonie, la presse de Buenos Aires l'appelle désormais «Kirchminator». Nestor Kirchner «frappe d'abord et discute après», selon l'analyste Joaquín Morales Sola. Aussitôt après sa prise de fonctions, le 25 mai, le nouveau président péroniste a surpris les Argentins. Il a mis à la retraite d'office la moitié des généraux et amiraux, remplacé plusieurs commissaires de la police fédérale. Il a ouvert les archives des services secrets sur l'attentat contre la mutuelle juive AMIA, qui avait fait 85 morts et 300 blessés en 1994, et mis la pression sur le président de la Cour suprême, proche de son rival, l'ancien président Carlos Menem (péroniste).

M. Kirchner a répondu de manière énergique à la crise de légitimité provoquée par le retrait de M. Menem, juste avant le second tour de la présidentielle. Arrivé derrière son adversaire lors du premier tour, avec 22 % des votes (à peine 8 % des électeurs inscrits), disposant d'une faible assise électorale, le nouveau chef de l'État a voulu d'emblée affir-

mer son autorité. Il a aussi cherché la reconnaissance de ses pairs, d'abord au sommet du Mercosur, à Asunción le 18 juin, puis en Europe, lors d'une tournée qui l'amène mardi et mercredi 15 et 16 juillet à Paris, puis à Madrid, après Londres et Bruxelles. Après avoir obtenu, entre les deux tours, le soutien des présidents brésiliens, Luiz Inácio Lula da Silva (gauche), et chiliens, Ricardo Lagos (socialiste), Nestor Kirchner a été le premier péroniste invité au sommet de la «troisième voie», organisé ce week-end par Tony Blair.

## Besoin de justice

L'invitation de Londres a offert à M. Kirchner l'occasion d'un premier voyage en Europe. Les sujets de discussion ne manquent pas. L'extradition de l'ancien militaire argentin Ricardo Cavallo du Mexique vers l'Espagne, fin juin, a relancé l'épineuse question des crimes de la dictature militaire. Le juge espagnol Baltasar Garçon a délivré en 1999 un mandat d'arrêt international contre 46 militaires argentins. Malgré son échec dans l'affaire Pinochet, le juge madrilène a montré sa détermination en demandant, le mardi 8 juillet, le blocage des avoirs de 96 anciens militaires et policiers argentins.

Parmi les officiers concernés figurent les ex-dictateurs Jorge Videla et Emilio Massera, assignés à résidence pour le rapt d'enfants d'opposants disparus. L'entourage de Nestor Kirchner a fait part de son intention de revenir sur un décret de l'ancien président Fernando de la Rúa, qui bloque les extraditions. Cette position semble répondre au besoin de justice et au devoir de mémoire invoqués par les victimes, ainsi qu'aux paroles prononcées lors de son discours d'investiture. «J'appartiens à une génération déçimée, avait déclaré le nouveau président. Nous arrivons sans rancune, mais avec une mémoire, aussi bien des erreurs et horreurs de l'autre que de nos propres errements.» Lors du repas annuel des forces armées, M. Kirchner a ouvertement prôné la séparation du bon grain de l'ivraie.

Si le pouvoir exécutif n'y fait plus obstacle, il reviendra à la justice argentine d'apprécier les demandes. Cela supposerait que la Cour suprême confirme l'inconstitutionnalité des lois dites du «Point final» (1986) et d'«Obédience due» (1987), adoptées après le retentissant procès des juntes militaires à Buenos Aires (1985). Il y avait eu amnistie, au nom de la consolidation d'une dé-

mocratie encore fragile.

Selon un constitutionnaliste réputé, Daniel Sabsay, «les traités internationaux approuvés par l'Argentine parlent clairement de l'imprescriptibilité des délits concernés, qui ne peuvent pas être amnistiés». Fière du choix de Luis Moreno C. campo comme procureur de la Cour pénale internationale qu'elle soutient, l'Argentine ne saurait ignorer les avancées d'une nouvelle jurisprudence qui ne s'accommode plus des limites de la souveraineté nationale.

Le problème n'en est pas moins essentiellement politique. Ancien commandant en chef de l'armée, Martín Balza a réaffirmé l'autocritique faite lorsqu'il occupait la plus haute responsabilité: «L'obédience due n'est pas une obédience aveugle.» Pour le général Balza, «les blessures de l'Argentine n'ont pas cicatrisé, car les lois et grâces ont répandu un sentiment d'impunité que la société refuse en bloc». D'autres y voient néanmoins une boîte de Pandore. Les généraux d'aujourd'hui étaient les lieutenants et capitaines de la «sale guerre» contre la guérilla. Le nouveau commandant de la marine de guerre, nommé par M. Kirchner, est un camarade de promotion de Ricardo Cavallo.

Appréciez la différence...

Solde d'été  
épargnez jusqu'à 50%  
sur marchandise sélectionnée

console Louis XVI

MOBILART  
Meubles & DécorLe plus grand importateur de  
meubles européens au Québec5805, route Trans-canadienne, Ville St-Laurent  
514 748-9500  
Front point Côte-de-Liesse et Transcanadienne  
Lun - ven 9h à 18h, sam 10h à 17h, dim 12h à 17h  
MOBILART CBB  
6520, boul. Décarie, Montréal, 514 344-1496  
dimanche fermé  
www.mobilart.ca

## É D I T O R I A L

## Dissidence demandée!

L'élection du nouveau chef de l'Assemblée des Premières Nations ne marquera pas une ère nouvelle dans les relations entre le gouvernement fédéral et les chefs autochtones. Mais, plus grave encore, elle ne risque pas non plus de modifier les relations entre l'APN et les autochtones eux-mêmes.

Trois candidats s'affrontent aujourd'hui à Edmonton pour occuper le poste de grand chef national de l'Assemblée des Premières Nations (APN): le leader sortant, Matthew Coon-Come, son prédécesseur Phil Fontaine et Roberta Jamieson, chef de la bande des Six Nations (la plus grande réserve indienne du Canada), l'une des rares femmes à occuper un tel poste. Chacun est campé dans son personnage: l'un trop combatif, l'autre trop conciliant, la dernière... Bon, c'est une femme: elle n'a aucune chance, si ce n'est (et ce n'est pas rien) de décider du vainqueur selon le camp auquel elle se ralliera. Le grand gagnant, en effet, doit rassembler 60 % des voix.

Les caractéristiques personnelles de chacun détermineront le style de relations avec Ottawa mais auront peu d'impact quant au fond. Les trois candidats s'opposent en effet vivement au projet de loi sur la gouvernance des réserves indiennes, âprement débattu ce printemps en comité parlementaire et qui revêt la gestion des conseils de bande. Le sort du projet de loi, mis sur la glace en raison des fortes oppositions, dépend maintenant de Paul Martin, futur premier ministre en qui les autochtones placent bien des espoirs (notamment qu'il délègue l'actuel ministre des Affaires indiennes, l'abrasif Robert Nault).

M. Martin a déjà fait valoir ses réticences face au projet de loi. Mais s'il est prêt à en revoir le teneur, il n'entend pas toucher à ses principes. Les communautés autochtones doivent entrer dans l'ère de l'imputabilité et de la transparence: ce n'est pas négociable, faisait valoir cette semaine le porte-parole de M. Martin.

L'importance prêtée aux intentions de M. Martin démontre à quel point les autochtones sont encore loin du troisième ordre de gouvernement qu'ils rêvent de devenir. Le problème c'est que cette ambition d'en arriver un jour à parler d'égal à égal avec Ottawa semble résumer la joute politique recherchée par l'APN. Son corollaire — instaurer un rapport démocratique entre les chefs de bande et ceux qu'ils gouvernent — est relégué au second plan. Ce qui est inacceptable.

Les chefs sont déconnectés de leur communauté. Pas tous, bien sûr. Mais les dénonciations, les poursuites judiciaires, les anecdotes, tout ce qu'on murmure à propos de ceux qui s'empilent les poches ou dont les familles régentent tout, abonde. Il y a là un réel problème, l'exact envers des difficultés majeures avec lesquelles sont aux prises les communautés — toxicomanie, mères adolescentes, chômage, grande misère.

Bien des gens dans le milieu autochtone, ou sympathiques à leurs demandes, se hérissent quand on souligne l'omnipotence des grands chefs et les dérives auxquelles elle conduit: allons, les dérapages existent aussi chez les Blancs! Il faut sortir de ces clichés!, s'empresse-t-on d'opposer. Eh bien non: restons-y. D'abord parce que l'APN elle-même a été amplement critiquée ces dernières années par des chefs de bande qui se sentaient ignorés. Ensuite parce que les reproches viennent aussi de simples citoyens autochtones. Enfin parce que la donne autochtone ravive le grand constat de Tocqueville: la force d'une démocratie tient à la vitalité de sa société civile.

Les communautés autochtones, au Canada, n'ont pas achevé ce processus. Elles s'en approchent quand les groupes de femmes parlent, quand certaines coalitions leur font écho. Mais c'est bien peu: quand l'APN laisse une place aux femmes dans ses congrès, c'est de l'ordre du symbolique et sur le terrain, le dossier de la condition féminine n'a guère évolué en 15 ans. Quant au reste, qui ose tenir tête aux grands chefs?

Il est de mise, dans nos sociétés, de s'en prendre aux lobbys, aux groupes, aux militants, aux chiales. On ne dit jamais à quel point ils nous sauvent de la toute-puissance des dirigeants. Les communautés autochtones manquent de cette dissidence organisée face aux élus. Peu de place lui est laissée, peu de gens peuvent la prendre.

C'est pourquoi l'élection d'aujourd'hui, si elle a une importance réelle — l'APN étant un interlocuteur incontournable —, ne représente pas en soi les revendications du monde autochtone. Son chef n'est pas élu au suffrage universel mais grâce aux 633 chefs de bande du Canada — et parmi eux, rares sont ceux qui ont été choisis selon le principe du droit de vote pour tous. C'est une affaire d'histoire, celle issue de la Loi sur les Indiens imposée il y a plus de cent ans par les Blancs, rétorquera-t-on. Soit. Mais dans le milieu autochtone circulent des idées de réforme. Roberta Jamieson en reprend à son compte pour changer l'APN, les autres chefs sont plus discrets. Car ils sont si nombreux à s'être accommodés des pouvoirs que le colonialisme honni leur a délégués.

jboileau@ledevoir.ca

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA

LE 10 JANVIER 1910

FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



REPRISE DU 30 MARS 2003

## L E T T R E S

## Progrès ou recul de société

Le Gouvernement du Canada veut autoriser le mariage entre des personnes du même sexe. Pour ce faire, il va soumettre le projet à la Cour suprême et ensuite à un vote libre à la Chambre des communes pour son adoption.

Selon le premier ministre Jean Chrétien, le Canada sera ainsi à l'avant-garde des pays qui reconnaissent le mariage des gais et des lesbiennes. Je ne suis pas certain que cela représente un progrès pour notre société. La famille traditionnelle a toujours constitué le fondement de notre société. Cela fait partie d'une tradition qui remonte à deux mille ans, alors que la Charte des droits et libertés a été adoptée en 1982.

J'appartiens à une famille de dix-huit enfants, dont huit membres sont encore vivants. J'ai eu le bonheur de profiter de l'amour et du dévouement d'un père et d'une mère, et je le remercie de tout mon cœur. Combien de politiciens et de chefs d'État, combien de personnes de toute condition sociale: médecins, professeurs, ouvrières, infirmières, cultivateurs, prêtres et religieux, ont connu ce bonheur de vivre dans une famille et de bénéficier de l'amour attentif d'un père et d'une mère...

Que l'on accorde des droits légitimes aux gais et aux lesbiennes et que l'on garantisse ces droits dans des liens juridiques, je suis tout à fait d'accord. Mais leur accorder le droit à un mariage, c'est aller contre l'essence même du mariage, qui consiste dans l'union d'un homme et d'une femme qui veulent être heureux ensemble et fonder une famille, si tel est leur désir profond.

Nous constatons que le choix d'avoir un ou quelques enfants revient à l'honneur chez les couples d'aujourd'hui. Les femmes sont heureuses de donner la vie à un enfant qui leur assure un plein épanouissement de vie. Pourquoi ne pas conserver un milieu familial où les enfants pourront le mieux grandir et s'épanouir? Avec un peu de malice, je pourrais conclure en disant: «Charte des droits et libertés, que de crimes commet-on en ton nom?»

Yvon Bélair  
Joliette

## L'histoire ne se répète pas, elle bégaie!

Les États-Unis demandent le départ de Charles Taylor du Liberia avant d'appuyer le déploiement d'une force internationale de l'ONU. Le président libérien, qui est accusé de crimes de guerre par le procureur américain David Crane, autre retraité de l'armée américaine, acquiesce. Il exige, toutefois, que la force internationale soit déployée au Liberia avant qu'il ne quitte son pays pour le Nigeria. Les États-Unis et, apprend-on, les «rebels» du LURD (Libériens unis pour la reconstruction et la démocratie) qui combattent Charles Taylor, demandent son départ au préalable. La position de Taylor, quant au déploiement de la force, reçoit l'appui de la France, du Ghana et du Nigeria.

Le jeu américain est on ne peut plus clair et on ne peut plus dangereux. Washington bloque la Force de l'ONU pour permettre à ses alliés du LURD d'emporter une victoire militaire décisive sur le Liberia, victoire à la suite de laquelle les États-Unis pourront déclarer que ce pays aura été libéré de cet homme dont l'élection en 1997 avec un appui populaire de 75 %, selon l'ancien président Jimmy Carter, a respecté toutes les normes démocratiques reconnues.

Le LURD dirige ses attaques contre le Liberia à partir de la région diamantifère de la Guinée. Il reçoit ses armes secrètement d'avions cargo qui atterrissent nuitamment à Conakry en provenance de l'Ukraine, allié fidèle de Washington (*Africa International*, juin 2003). Ce scénario rappelle tristement celui du Rwanda en 1994.

En déclarant que le «génocide rwandais était à 100 % la responsabilité américaine», l'ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, faisait remarquer que les États-Unis ont tout fait pour empêcher l'ONU d'envoyer une force multinationale afin que leurs alliés «rebels» du FPR emportent une victoire décisive au Rwanda. Nous savons maintenant l'horrible résultat de cette politique étrangère américaine qui s'applique par armées rebelles africaines interposées: des millions de morts au

Rwanda et au Congo et une guerre qui ne se termine pas.

L'histoire ne se répète pas, elle bégaie!  
Robin Philpot  
Montréal, le 12 juillet 2003

## N'acceptez pas ce projet

Monsieur le premier ministre, Le 9 mai dernier, vous avez accueilli à votre cabinet quelques membres du comité de recours collectif pour la stimulation précoce pour les enfants autistes et leur procureur. Lors de cette rencontre, une clinique privée de psychologues a déposé un projet-pilote recevant l'appui de la majorité des membres du comité de recours collectif.

Je suis la membre dissidente. Je suis contre ce projet. J'ai démissionné du comité de recours collectif pour cette raison que je crois que ce projet-pilote perpétuerait l'injustice, les disparités régionales, l'exclusion.

Vous êtes informé que la mise en place d'un tel projet pour une centaine d'enfants répartis dans cinq régions seulement coûterait 24 millions de dollars.

Étant native d'une région exclue par ce projet et ayant été très active dans la cause des jeunes enfants autistes pour ce qui concerne leur besoin de stimulation précoce intensive, je ne peux que me révolter face au constat que je dois faire: les régions éloignées seront toujours oubliées, secondaires, sacrifiées au profit de la masse qui habite les grands centres.

En matière de droit et de loi, vous ne pouvez favoriser une implantation partielle semblable qui offrirait des services de haute expertise ça et là, tout en laissant croupir dans l'attente la majorité des enfants du Québec.

Je vous demande donc de rejeter ce projet. Je vous demande de considérer l'ensemble des enfants autistes du Québec, en attente de services d'intervention précoce intensive, lors de la distribution de vos budgets dans ce secteur.

Vous remerciant de votre attention,  
Linda Gaudreault  
Maman de Vicki, autiste de 10 ans  
Jonquière, Québec

## LIBRE OPINION

## Les assistés sociaux montrés du doigt

BERRY FARAH

Fondateur de l'ex-ATMQ (Association des travailleurs du multimédia du Québec)

L'extrémisme antidéficit et l'obsession de l'équilibre budgétaire, que dénonce le Prix Nobel d'économie Armata S, sont devenus l'apanage de nos gouvernements, peu importe leurs tendances. Cette obsession conduit les gouvernements à agir à l'encontre des citoyens. Hier, on distribuait l'argent de l'État aux entreprises, dans l'espoir de retombées économiques; aujourd'hui on préfère s'attaquer aux assistés sociaux en cherchant à les mettre au travail pour faire des économies à l'État.

Ces solutions pourraient être bénéfiques si, réellement, elles étaient envisagées dans un cadre bien défini, où l'épanouissement de la province ne se ferait pas au détriment de la majorité et pour le bien de privilégiés. D'ailleurs, on a pu constater, que les investissements du gouvernement péquiste n'ont pas été aussi bénéfiques qu'il l'avait espéré. Ni les citoyens, ni la province n'ont bénéficié des profits supposés. À présent, les libéraux viennent mettre en cause non pas la politique de l'emploi, ni même les conditions offertes par les entreprises mais les assistés sociaux, accusés de mauvaise foi.

Certes, il y a des abuseurs dans tous les systèmes, mais il ne faudrait pas en faire une généralité. Le marché de l'emploi favorise encore trop l'exploitation des employés. Comment se fait-il qu'il faut attendre trois années au service d'une même entreprise pour être protégé pleinement par la Loi sur les normes du travail? En deçà, les employés ne

sont protégés que par les normes minimales du travail. De plus, le salaire minimum plafonne à un taux qui ne correspond nullement à la réalité économique de la province. Les prix ont subi une inflation ces dernières années sans voir un réel ajustement du salaire minimum. Qui peut vivre avec 7,30 \$/heure actuellement, d'autant plus que les loyers deviennent de plus en plus onéreux?

À cela s'ajoutent des conditions de travail de plus en plus mauvaises. La pression faite sur les employés et de plus en plus grande. On exige de plus en plus d'eux, on leur délègue de plus en plus de responsabilités sans leur offrir des conditions plus épanouissantes. Le Bureau international du travail, dans une étude récente, a constaté que les troubles psychiques sont de plus en plus fréquents dans le milieu de travail: un travailleur sur 10 souffre de dépression, d'anxiété, de stress ou de surmenage. Cette même étude rapporte que ces troubles peuvent avoir de graves conséquences. «Les salariés sont déprimés, surmenés, angoissés, stressés; ils perdent leurs revenus, voire se retrouvent au chômage, victimes du discrédit qu'engendre inévitablement la maladie mentale.» Aux États-Unis, cette perte due aux troubles psychiques est estimée à 200 millions de journées de travail par an. Si le gouvernement espère faire des économies sur le compte des assistés sociaux, il oublie en contrepartie les dépenses liées à la santé qu'engendre le monde de l'emploi. N'est-ce pas paradoxal?

## À considérer

Bien entendu, le gouvernement se sert du couvert de la pénurie de main-d'œuvre d'ici 2006 pour expli-

quer sa politique. Malheureusement, il nous démontre une certaine incompétence ou un manque flagrant de réalisme. Si réellement, il voulait palier à ce problème, il devrait envisager un réel plan de développement. J'aimerais ici relever quelques points, parmi bien d'autres, que notre gouvernement devrait prendre en considération.

■ Notre gouvernement devrait apprendre aux fonctionnaires chargés des assistés sociaux qu'ils ne traitent pas des numéros, mais des personnes. Au nom d'une pseudo-égalité, tous les cas sont mis sur la même échelle sans enir compte de leurs expériences, ou encore de leurs aptitudes. Nous savons bien que parmi les assistés sociaux se trouve une diversité plus grande que la caricature ne le laisse croire. Comment, peut-on proposer à un assisté social une formation de nettoyeur d'auto ou de commis vendeur en affirmant lui offrir un métier d'avenir? De plus, il faudrait exiger la signature d'un contrat bien défini avec toute entreprise engageant un assisté social pour éviter qu'on s'en serve comme d'une machine jetable.

■ La pénurie d'enseignants au secondaire, d'ici 2006, va être de 75 %, particulièrement dans le domaine des sciences. Le gouvernement ne devrait-il pas plutôt offrir la gratuité de l'université, pour les secteurs les plus en demande, accompagnés d'une aide aux frais quotidiens? Certains gouvernements européens le font déjà. N'est-ce pas la qualité de l'éducation qui fait, entre autres, la richesse d'un peuple? Bien entendu, je ne voudrais pas oublier le besoin de main-d'œuvre. Mais là encore, il faudrait offrir des formations sous forme de compagnonnage, où l'entreprise

serait impliquée sur une durée plus longue que celle de la formation.

■ Nos gouvernements ont incité les immigrés de langue française possédant des diplômes de niveau supérieur à venir au Québec, mais à leur arrivée, les immigrants se trouvent devant une impasse. Les portes se ferment, prétendant une absence d'expérience québécoise ou la nécessité d'équivalence. Ces instruits augmentent le nombre des assistés sociaux. Certains d'entre eux, des talents desquels nous aurions pu bénéficier, deviennent chauffeurs de taxi ou représentants. N'est-ce pas un réel problème? Et j'évite de parler de la discrimination, une réalité que le Québec refuse de voir. Heureusement qu'il existe la discrimination positive, même si je ne suis pas un fervent partisan de cette pratique qui aggrave la sectorisation de la société.

## S'interroger

Nous vivons aujourd'hui en Occident dans un climat bien difficile. Nos démocraties sont malades et nos sociétés ont perdu la foi dans les politiques. Peut-être serait-il temps de faire une pause et de s'interroger sur les questions fondamentales, comme le suggère le philosophe allemand Peter Sloterdijk. Le temps est peut-être venu de dépasser les idées passées ou pseudo-modernes, et de se détourner de ce qui a régi nos sociétés jusqu'à ce jour pour construire un nouvel avenir social, culturel, politique et environnemental. Ou se cachent nos futurs penseurs? Ne cherchons-nous pas à les étouffer par crainte de voir l'ordre établi se bouleverser, et par crainte de voir nos habitudes changer?

## IDÉES

Les politiques de Lula

## Où le pilote conduit-il le paquebot Brésil?

ANDRÉ CORTEN

Professeur de science politique à l'UQAM et membre du Groupe de recherche sur les imaginaires politiques en Amérique latine (GRIPAL)

**L**e président brésilien Luis Inacio Lula da Silva vient de gagner le prix de la coopération internationale Prince des Asturies pour sa lutte contre la pauvreté. Son aura internationale est au zénith, y compris auprès du FMI, qui parle du «modèle Lula». Anthony Giddens, le sociologue britannique de la troisième voie, donne Lula en exemple au président argentin Nestor Kirchner.

Sur le plan national, après six mois de pouvoir, il caracole encore en tête dans les sondages. Les médias sont dans leur majorité louangeux, voire flatteurs, vis-à-vis de ce «président de l'âge de la mondialisation», comme l'a qualifié récemment un psychanalyste brésilien. Lula s'est donné un style à la fois proche du peuple et ferme dans ses décisions. Les scénarios catastrophes ont été déjoués. Le Brésil n'est plus en tête des pays «à risque», le budget public est en équilibre, le bilan commercial est excédentaire, le real a repris de sa valeur. La confiance des marchés se confirme et s'étend même à la stratégie régionale du nouveau gouvernement: donner au Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay) un contenu politique auquel pourraient être associés, en plus du Chili et de la Bolivie, le Venezuela de Hugo Chávez ou le Pérou. Au lieu de sombrer dans la tempête argentine, le Brésil tend la main au nouveau président Kirchner pour ramener l'Argentine dans des eaux plus calmes.

## Réélection en 2006

Bien qu'étant un parti très organisé — le contraire des partis clientélistes qui sont la tradition au Brésil, le Parti des travailleurs (PT) compte plus que jamais sur la figure emblématique de Lula. Cela fait un temps déjà qu'on y va répétant qu'un parti est fait pour accéder au pouvoir. Aussi il apparaît naturel qu'à sa quatrième compétition électorale présidentielle, Lula ait finalement gagné. Le Parti des travailleurs ne faisait que s'étendre d'élection en élection et avait obtenu des victoires spectaculaires sur le plan municipal en conquérant les maires de São Paulo ou de Porto Alegre. Maintenant que Lula est président, le nouveau mot d'ordre qui circule dans les sommets du parti est celui de la réélection en 2006. Pendant le premier mandat, on forgera les bases économiques d'une politique sociale nouvelle; au cours du second, on la mettra en œuvre. En politique, le but est d'arriver au pouvoir, une fois arrivé, de s'y maintenir. Quitte à heurter de plein fouet les imaginaires qui ont poussé les nouveaux dirigeants au sommet de l'État.

## Bonapartisme?

La politique économique suivie est d'une extrême prudence, à tel point que l'ancien président Fernando Henrique Cardoso n'a pu s'empêcher de sortir de la réserve pourtant attendue d'un ex-président et de dire que «Lula exagère dans son orthodoxie économique». Les taux d'intérêts ont rarement été aussi élevés, ce qui permet certes d'attirer des capitaux étrangers, mais cette politique a des effets déflationnistes, voire récessifs, et est responsable non seulement d'une non-résorption d'un chômage tant critiqué dans la politique des huit dernières années, mais d'une aggravation de celui-ci.

Le secteur du travail informel et les milieux populaires, qui avaient — par rapport au secteur de l'emploi moderne, base traditionnelle du PT — fait l'équilibre du pouvoir en ne se laissant pas impressionner par les menaces de chaos économique, continuent à espérer. Dans ce secteur, on vit dans la misère depuis tant d'années qu'on ne s'attend pas à des miracles: on espère simplement une amélioration, dans une perspective parfois millénariste alimentée par les nouveaux mouvements religieux. Ce qui se passe sur le plan politique est une toile de fond, la préoccupation principale est de trouver à manger jour après jour.

## Bloc québécois

## Lettre à ceux qui doutent

PIERRICK CHOINIÈRE-LAPOINTE  
Étudiant en droit à l'Université du Québec à Montréal

**I**l faut mettre un terme à la remise en question du Bloc québécois et à sa pertinence sur la scène fédérale. Il est certes sain, voire nécessaire, d'avoir des débats d'orientation au sein d'une formation politique; c'est le signe que celle-ci est bel et bien vivante. Cependant, prôner l'abolition pure et simple du Bloc québécois serait un recul important tant pour le mouvement souverainiste que pour la défense des intérêts du Québec. Je ne comprends même pas pourquoi cette question se pose et qu'il faille encore une fois y répondre tant l'enseignement de l'histoire est clair.

Deux postulats simples fondent, à mon sens, la pertinence du parti au sein de la Chambre des communes. D'abord, et c'est le plus évident, la volonté de voir le Québec accéder à la souveraineté. Le mouvement souverainiste, du point de vue politique, vise fondamentalement la prise de contrôle des leviers politiques et économiques. Or où sont ces leviers?...

Ce qui nous amène au deuxième postulat sur lequel repose le Bloc: la participation aux prises de décision à Ottawa en fonction des intérêts du Québec en attendant mieux. Ce rôle de chien de garde est essentiel pour la protection de notre nation. Il ne faut pas laisser un législateur étranger prendre des décisions importantes pour les citoyens québécois sans se donner un droit de regard. Nous ne pouvons pas non plus laisser élire avec nos taxes des fédéralistes



Maintenant que Lula est président, le nouveau mot d'ordre qui circule dans les sommets du parti est celui de la réélection en 2006.

On attend donc, mais le temps social y est long, même s'il est ponctué de fièvres subites. Le sociologue Leoncio Rodriguez, bien connu pour ses propos hétérodoxes, n'hésite pas à qualifier le nouveau régime de «bonapartiste»: ce régime va à contre-courant de sa base traditionnelle et, en prétendant se mettre au-dessus des intérêts corporatifs, il viserait un large appui des exclus du système. À l'instar de Napoléon III qui avait bénéficié de l'appui paysan face à la montée des luttes ouvrières.

## Désenchantement

Les milieux universitaires sont amers, les fonctionnaires de l'État en colère, les syndicats proches du PT pris à revers. La nouvelle politique fiscale et de retraite du gouvernement — globalement la même qu'essayait de faire passer le gouvernement antérieur et qui avait suscité à l'époque une levée de bouclier de la part du PT — leur donne l'impression d'une trahison. Les économistes de gauche ont bien sûr renchéri, en critiquant en bloc, dans un manifeste publié le 14 juin, la politique néolibérale du gouvernement. Au-delà des frustrations et des critiques plus rationnelles sur la gestion de l'économie, un deuil est à faire. L'espoir d'une grande transformation accomplie dans une participation de tout le peuple s'éloigne face aux règles non seulement de l'économie mais aussi de la politique.

Un paquebot ne se conduit pas comme un hors-bord. Toutes à bâbord certes, mais le virage est lent. Le discours officiel se veut rassurant quant aux intentions de changement et Lula joue de son origine de pauvre du nord-est. Résiste-t-il bien aux flatteries de la grande bourgeoisie? Des jeunes des favelas n'en sont pas certains. Lâché!, entend-on. Irresponsable! Le climat de tranche est pour eux un leurre. Il est vrai qu'être dans un paquebot ne préserve pas des bourrasques. Parfois, même, il faut lâcher

des cargaisons. La politique n'est pas seulement l'élargissement des alliances, c'est aussi le conflit.

## Les grands imaginaires

Un groupe de 30 députés radicaux du PT font la fronde, mais l'opposition des radicaux du PT n'annonce pas en soi l'éclatement du conflit. Celui-ci surviendra plus tard, sur des lignes de partages qui ne sont pas encore connues mais qui seront sans doute éloignées des positions de principe. Il s'agira de rapports de forces où des fractures se feront aussi bien dans les classes dirigeantes que dans les milieux populaires. C'est à ce moment que les grands imaginaires œuvreront comme des icebergs qu'aucune des forces ne pourra prévoir ni mettre à son service.

Parmi ces imaginaires, celui de la participation se profile à l'horizon. Dans tous les milieux brésiliens — surtout depuis qu'au lendemain de la dictature on l'a inscrit dans la Constitution — le terme de démocratie participative est sur toutes les lèvres. Plus immédiatement encore, il y a l'imaginaire de la faim zéro, apparemment l'imaginaire le moins conflictuel de tous. La Banque Mondiale n'est-elle pas à la tête de la lutte contre la pauvreté à l'échelle mondiale? C'est cependant aussi sur ce plan que peut intervenir un retour du refoulé particulièrement violent. Entre l'administration technique et ciblée des programmes pour les plus pauvres, et l'immense aspiration de sortir de la souffrance de la misère et de vivre vraiment, il y a un décalage tellement grand que les règles pures de l'économie et de la politique peuvent être totalement bousculées, le paysage social étonnamment modifié. Or, c'est bien l'imaginaire de sortie de la misère qu'agite Lula dans ses tournées nationales et internationales.

Lors du grand choc entre politique et imaginaires viendra l'heure du pilote avisé. Entre-temps, le doute se maintiendra: où le pilote conduit-il le navire?

## Décès de Guy Ferland

## La force tranquille d'un maître

MICHEL RIOUX,  
Journaliste au Service de l'information de la CSN de 1969 à 1998

**C**omment, à une époque où les hommages les moins mérités sont rendus à tant de petits pharaons de passage, témoigner de l'importance pour le Québec de la perte subie en ce samedi 12 juillet avec la mort de Guy Ferland?

Guy Ferland? Journaliste dans l'âme, il fut chef de pupitre au *Soleil* de Québec, avant d'accepter l'invitation de Gérard Pelletier et d'occuper la même fonction à *La Presse*. La grève de 1964 ayant laissé des marques douloureuses, Guy Ferland émigra au *Devoir*, dont il se sépara sur une question de principe. La CSN sera toujours redevable à Claude Ryan de cet extraordinaire cadeau qu'il lui fit alors. En effet, pendant plus de 25 ans, Guy Ferland a guidé, stimulé et appris le métier à quelques dizaines de jeunes militantes et militants du Service de l'information, à qui il a su transmettre à la fois ses compétences et ses convictions.

Jamais il n'a fait la manchette. Mais c'est souvent lui qui l'a décidée. Jamais n'a-t-il été l'objet d'applaudissements délirants. Sauf une fois, une seule en vérité, quand le comédien Gilles Pelletier a livré devant les 2000 délégués au congrès de la CSN, en 1999, son texte *Être jeune, être vieux*. Une réflexion extraordinaire sur les liens à tisser entre les générations.

## Un orfèvre de l'écriture

Guy Ferland, pendant près de 50 années de vie active, a été un maître, un témoin. Un maître dans l'art de conduire, de la plus délicate des manières, celles et ceux autour de lui à se dépasser, à exprimer de manière claire leurs idées et leurs sentiments. Il préférait prêcher par l'exemple plutôt que par le discours. Combien de fois, en pluvant au travail le matin, l'ai-je trouvé allongé par terre dans son bureau, où il avait passé la nuit. Perfectionniste, il pouvait hésiter pendant de longs moments, qui nous paraissent des heures, entre l'utilisation d'une virgule, d'un point-virgule ou d'un point...  
Cet ascète de l'écriture ciselait, pour notre plus grand bonheur, des textes d'une telle clarté, d'une rigueur si pénétrante qu'on aurait pu les croire couler de source si on n'avait su l'immense travail qu'ils exigeaient en amont. Dans un récent article écrit pour *La Force des mots*, une publication de la CSN dans laquelle il tenait une chronique, «*Ferlandises*», il précisait sa pensée: «*Il n'y a pas que la brique ou la pierre; il y a le mortier qui les assemble, et leur donne une forme. Il n'y a pas que les mots; il y a le travail qui les assemble, et leur donne la forme d'une pensée.*»

Contempteur des modes, du prêt-à-porter intellectuel et des esprits mercantiles, choses qu'il disait retrouver en condensé dans les boîtes de relations publiques, qu'il exérait, Guy Ferland avait pourfendu dans une autre chronique la facilité en écriture: «*L'attention portée au sens des mots est aussi indispensable à l'écriture que la construction des phrases elle-même. Les mots approximatifs, les mots passe-partout, les mots qui ont perdu leur sens par suite d'un usage impropre et abusif, tous ces mots-là trahissent l'imprécision de l'idée qu'on veut exprimer.*»

Il y a une dizaine d'années, dans une lettre adressée aux camarades du Service de l'information, il y était allé d'un coup de gueule contre l'utilisation à répétition, dans le journal de la CSN, du terme «reconfiguration» pour désigner les changements apportés par le ministre Rochon dans le secteur de la santé. «*Il y a des mots, comme celui-là, qui me font bondir, qui me hérissent au plus haut point, qui me mettent hors de moi. Non pas parce qu'ils sont faux, non pas parce qu'ils sont mal construits, mais parce qu'ils sont vides, bureaucratiquement et désespérément vides, parce qu'ils sont là non pas pour nommer mais pour taire, non pas pour révéler mais pour occulter, non pas pour faire avancer mais pour rester sur place. Bref, pour ne rien dire! Or, notre rôle est précisément le contraire de ne rien dire. Il est de donner l'existence aux réalités, d'accoucher la vie qui vagit sous l'encroûtement des habitudes, des paresseuses, des fatigues, est en train de déganquer la compréhension des choses, emprisonnée dans mille carcans d'intérêts particuliers.*»

## Acteur et témoin

Guy Ferland a été au cœur de ces grands événements qui ont façonné le Québec moderne: la grève de *La Presse* en 1964, les événements d'octobre, en 1970, le Front commun syndical de 1972. C'est à lui que l'on doit le fameux slogan «*NOUS, le monde ordinaire*» qui a contribué, davantage que n'importe quelle thèse marxiste, à révéler aux travailleuses et aux travailleurs du secteur public québécois leurs conditions d'existence. Il a laissé à la CSN des textes qui, encore aujourd'hui, demeurent des guides pour les militants.

S'il n'avait pas été foudroyé au volant de sa voiture ce samedi 12 juillet, jour de son anniversaire, il aurait sans doute participé le mardi 15 à une réunion du Conseil de la souveraineté, à laquelle je n'ai pas eu le temps de l'inviter. Lui aussi aura manqué de temps: il n'aura pas vu le pays.

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs et lectrices. Etant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 800 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (*redaction@ledevoir.com*) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau, Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits divers), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Julie Carpentier (pages éditoriales, sports), Isabelle Paré (santé), Pauline Gravel (science); Michel Garnier (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duchon et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Jean-Pierre Legault, Stéphane Baillargeon (théâtre), Paul Cauchon (musique), Caroline Montpetit (films), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy, Eric Desrosiers, Claude Turcotte; à l'information internationale: Claude Lévesque, Guy Taillefer, Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Corneille (correspondantes parlementaires à Ottawa), Tommy Chouinard et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Louise-Maude Roux Soucy, Geneviève Ois-Dionne (commun); La documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Beron, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlene Côté, Slavica Bogdanov, Veronique Geraud, Christiane Legault, Anélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Rueland, (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). LA PRODUCTION: Daniel Bazinet (responsable de la production), Claudine Bédard, Michel Bernatchez, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Olivier Zaida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Linda Thériault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Gisèle Lenard, (coordonnatrice à la promotion et à la sollicitation), Monique LeHeureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc, Marie-France Daigault (responsable des services comptables), Céline Furoy, Germain Haecq (contrôleurs), Ghislaine Lafleur, Claudette Bellevue (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Chantal Rochon, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## MIAMI

SUITE DE LA PAGE 1

constituent environ 60 % des habitants du comté de Miami-Dade et se répartissent à peu près également entre Cubains et non-Cubains», explique l'universitaire Lisandro Pérez. Véritable sismographe de l'Amérique latine, Miami a grandi au rythme des crises secouant l'Amérique centrale, l'Argentine, le Venezuela, la Colombie ou les îles voisines du bassin caraïbe. Avec 167 nouveaux arrivants chaque jour, le comté de Miami-Dade a le plus fort taux d'immigration des États-Unis. L'an dernier, 61 000 étrangers, pour la plupart latino-américains, sont venus s'y installer, augmentant sa population de 3 %.

Dans la petite salle d'attente de Casa (la maison), plusieurs femmes feuilletent *El Paracaidista* (Le Parachutiste). Ce mensuel gratuit explique où accoucher à Miami, comment obtenir son permis de conduire ou sa carte de résident. «Nous avons fondé ce centre communautaire pour orienter les immigrants hispaniques», explique Esperanza Martínez, une Américaine d'origine colombienne installée depuis vingt-deux ans à Miami. Financée par des dons et des subventions du comté, Casa vient en aide à plus de 5000 familles, pour la plupart colombiennes.

«Assistance légale, recherche d'emploi, validation des diplômes, conseils de nutrition, nos interventions sont variées. Souvent, les gens qui viennent à Casa ont tout perdu, victimes d'escroquerie ou de leur ignorance.» Poussés par l'interminable guerre civile qui ravage leur pays, les Colombiens sont l'un des contingents qui ont le plus augmenté ces dernières années. «Selon le dernier recensement, il y avait près de 80 000 Colombiens dans le comté de Miami-Dade. En comptant les nouveaux arrivants et les illégaux, je ne serais pas étonné que le chiffre soit trois fois supérieur», estime Esperanza Martínez.

À la différence des Colombiens, éparpillés dans l'immense agglomération, les Argentins, arrivés en masse depuis quatre ou cinq ans, se sont concentrés au nord de Miami Beach. Au point qu'il existe aujourd'hui, non loin de la Pequeña Habana et du Petit Haïti, un Pequeño Buenos Aires au nord de la 71<sup>e</sup> Rue de Miami Beach.

Côtoyant une épicerie kasher, le Buenos Aires Market, ouvert il y a une dizaine d'années, propose tous les produits nécessaires à la «parrillada» (grillade) et une sélection de «dulces de leche» (flans) importés d'Argentine. Le principal quotidien de Buenos Aires, *Clarín*, est annoncé en vitrine. La communauté argentine est encore sous le coup du triple assassinat qui l'a endeuillée, il y a plus d'un mois. Selon la police, Kevin Evers, un «Anglo» dépressif, a déchargé son pistolet sur un groupe d'Argentins qui fêtaient un anniversaire parce que la musique l'importunait.

«À la différence de la migration vers la Californie ou le Texas, Miami reçoit surtout des membres des classes moyennes et des professionnels qualifiés», explique Lisandro Pérez. Une partie d'entre eux arrive avec un pécule, parfois avec d'importants capitaux, qui contribuent au boom de l'immobilier dans le sud de la Floride. Le fort pouvoir d'achat d'une importante fraction de la population hispanique fait le bonheur des vendeurs de voitures et de produits de luxe.

Grâce à cette clientèle, volontiers m'as-tu-vu, The Collection, une société installée à Coral Gables, affiche les meilleures ventes aux États-Unis de Maserati, d'Aston Martin et figure dans le peloton de tête pour les Porsche, les Ferrari et les Jaguar. Pour séduire les jeunes cadres latinos, les grandes sociétés se mettent à l'espagnol et multiplient les spots sur les chaînes de télévision Univision et Telemundo, qui se disputent l'audience hispanique. La séduisante Mexicana Palma Hayek, interprète et productrice du film *Frida*, a ainsi permis à Ford de multiplier ses ventes sur le marché latino.

Depuis une dizaine d'années, Miami tente de se défaire de son image de plaque tournante des trafics en tout genre, du blanchiment d'argent sale et du crime organisé. Profitant de l'apport hispanique, la métropole de la Floride s'affiche comme le principal centre de commerce international à la jonction des Amériques.

Pour conforter sa position de carrefour continental, Miami espère bien obtenir le siège de l'Accord de libre commerce des Amériques (ALCA), également convoité par Atlanta, Panama et Puebla au Mexique. Cette ambition régionale s'étend à la musique, avec le retour des Grammy Latinos à Miami. Cet événement, le plus important de la musique latino-américaine, s'était réfugié à Los Angeles à la suite des menaces des groupes les plus radicaux de l'exil cubain qui s'opposaient à la présentation de musiciens résidant à Cuba.

## LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les avis de décès (Le mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

*Le Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

«Dans ce contexte, les pressions inflationnistes se sont atténuées et la marge de capacités inutilisées au Canada augmente davantage qu'on ne l'avait projeté», a-t-elle expliqué. Elle n'en a pas moins précisé qu'elle «continuait de s'attendre à ce que l'économie canadienne gagne en vigueur vers la fin de 2003 et tout au long de 2004, à la faveur de la demande intérieure, des conditions favorables sur les marchés des capitaux et de la relance prévue de l'activité aux États-Unis».

La dernière baisse du taux cible du financement à un jour de la Banque du Canada remontait au 15 janvier 2002. Depuis, l'institution avait procédé à cinq hausses qui avaient fait grimper son taux directeur de 2 % à 3,25 %. Les plus récentes ne remontaient pas plus loin qu'au 4 mars (+ 0,25 %) et au 15 avril dernier (+ 0,25 %). À sa dernière réunion, le 3 juin, le conseil de direction, présidé par David Dodge, avait laissé son taux directeur inchangé en dépit de nombreux signaux d'un ralentissement économique au pays.

## Revirement inattendu

La décision d'hier n'a pas manqué de prendre par surprise la plupart des analystes. «Disons que c'est un changement de cap assez draconien», constatait hier Stéphane Marion, économiste principal à la Financière Banque Nationale.

«Je crois que l'on peut parler de volte-face, commentait pour sa part François Dupuis, chef économiste adjoint et stratège au Mouvement Desjardins. Depuis des mois, la Banque du Canada était la seule banque centrale au monde à resserrer sa politique monétaire à cause de la force de l'économie canadienne. Elle disait que c'étaient les autres pays qui allaient finir par la rejoindre. C'est le contraire qui s'est passé.»

Connaissant la réticence presque malade des banques centrales à réviser l'orientation générale de leurs politiques monétaires, de peur de compromettre leur crédibilité, la presque totalité des analystes avaient écarté toute possibilité d'une correction à la baisse avant le mois de septembre. «On as-

SUITE DE LA PAGE 1

Au moins 80 militaires américains ont été tués depuis le 1<sup>er</sup> mai en Irak, date à laquelle le président George W. Bush avait déclaré la fin des hostilités. Sur ce total, 32 militaires ont été tués au combat et 48 hors combat.

Parallèlement, l'administrateur en chef américain en Irak, Paul Bremer, a annoncé que le travail de la coalition serait terminé quand l'Irak aura une Constitution et tiendra des élections libres, sans fixer de date à ces objectifs et alors que le Conseil de gouvernement provisoire, premier exécutif irakien d'après-guerre, s'est tout juste constitué dimanche à Bagdad.

Ce dernier a décidé hier de créer un tribunal pour juger les crimes de guerre, à la veille de l'anniversaire de la prise du pouvoir par Saddam Hussein, toujours en fuite.

Le Conseil a décidé, lors d'une réunion à Bagdad, de «la création d'un tribunal pour crimes de guerre et le rétablissement des droits des Irakiens qui ont été victimes de l'oppression du régime déchu de Saddam Hussein».

«Un comité formé notamment de juristes a été mis sur pied pour appliquer ces décisions», a-t-on indiqué dans l'entourage de Mohammad Bahr Al-Ouloum, qui présidait la séance.

Commentant la formation dimanche de ce conseil, l'administrateur en chef américain en Irak, Paul Bremer, a estimé qu'il s'agissait «d'une étape essentielle» vers l'élaboration d'une Constitution ouvrant la voie à des élections libres et démocratiques.

«La Constitution est une affaire irakienne qui sera élaborée par les Irakiens et pour les Irakiens», a-t-il précisé. Elle

## BANQUE

siste, à ce niveau, à un changement de philosophie de la part de la Banque du Canada, estime François Dupuis, qui fait remonter ce virage à l'arrivée de David Dodge en février 2001. On se montre pragmatique plutôt que dogmatique. On n'a pas peur de réagir à la conjoncture alors qu'autrefois, on s'en serait tenu à des modèles économiques. [...] Il est vrai qu'il y a peut-être un risque d'avoir l'air de jouer au yo-yo, mais on peut facilement démontrer que la conjoncture a beaucoup changé au cours des derniers mois.»

## Nouvelle conjoncture

Parmi ces changements, l'un des plus importants est probablement le taux d'inflation qui a radicalement chuté au pays au cours des derniers mois, passant de 4,6 % à 2,9 % de février à mai. Il avoisinerait même le 1 % si l'on faisait abstraction des coûts de l'énergie et des assurances qui ont récemment connu des hausses tout aussi importantes qu'exceptionnelles. Chargée, officiellement, de maintenir l'inflation stable à un taux cible de 2 % par année, compris à l'intérieur d'une fourchette allant de 1 % à 3 %, la Banque du Canada «a constaté qu'elle disposait d'une certaine marge de manœuvre», croit Stéphane Marion. Elle en a profité pour se donner une police d'assurance au cas où la reprise économique annoncée, ici et aux États-Unis, se ferait attendre plus longtemps que prévu.»

Le président de la Réserve fédérale américaine, d'ailleurs, a semblé donner raison, hier, à son vis-à-vis canadien, David Dodge. Dans son rapport semestriel au Congrès américain, Allan Greenspan s'est en effet dit toujours préoccupé par les risques de déflation aux États-Unis et s'est montré prêt à baisser de nouveau, et dès le 12 août si nécessaire, son taux directeur, déjà à 1 %, à son niveau le plus bas en 45 ans. (Voir autre texte en page B 1.)

Un autre facteur à avoir pesé dans la balance pour la Banque du Canada se révèle être la rapide appréciation du dollar canadien, passé, depuis janvier, de 63,39 cUS à plus de 72 c aujourd'hui. «Cette hausse, associée à la faiblesse de la demande américaine, s'avère néfaste pour un petit pays comme le Canada dont

l'économie repose tellement sur les exportations, dit Stéphane Marion. Le surplus commercial canadien est en train de fondre comme neige au soleil.»

Si certains avaient trouvé, vendredi, matière à se réjouir de l'annonce de la création de 48 800 emplois au Canada en juin, on n'a pas tardé à remarquer qu'il s'agissait principalement d'emplois à temps partiel. De plus, on déplorait, au même moment, la perte de 70 000 emplois en quatre mois dans le secteur névralgique de la fabrication manufacturière.

Quant à l'épidémie de SRAS en Ontario et à l'apparition d'un cas de vache folle en Alberta, on continue à les considérer comme de malencontreux accidents de parcours qui ne devraient pas laisser de trace durable. On est cependant bien forcé de constater, dit Stéphane Marion, que leurs effets se sont déjà prolongés bien au-delà de ce que l'on prévoyait.

## Autre baisse?

Est-ce à dire que la Banque du Canada pourrait réduire de nouveau son taux directeur? François Dupuis le croit. «Même si leurs projections à long terme sont positives, ils n'auront probablement pas le choix si la situation ne change pas de façon significative durant l'été», dit l'économiste du Mouvement Desjardins, qui était l'une des rares institutions à avoir vu juste quant à la décision de la Banque du Canada hier.

«Cela devient extrêmement difficile, avec les marchés globalisés, de prédire ce qui nous attend, confie-t-il. Les économies nationales se révèlent beaucoup plus sensibles aux moindres chocs extérieurs, ce qui amène la situation à changer souvent, et rapidement.»

La décision de la Banque du Canada n'a pas provoqué de grands remous, hier, à la Bourse de Toronto. L'indice S&P/TSX a gagné une modeste dixième de point, à 7116,08 sur un volume de 217,0 millions d'actions échangées, alors que l'indice Nasdaq Canada a reculé de 5,16 points, à 312,34 dans un volume de 49,3 millions d'actions transigées. Le huard, quant à lui, a semblé beaucoup plus marquer le coup, en clôturant à 71,83 cUS, en baisse de 0,91 c par rapport à son niveau de fermeture, la veille.

## IRAK

SUITE DE LA PAGE 1

sera adoptée par référendum.

Interrogé sur la création du tribunal chargé de juger les anciens dirigeants du Baas, il a estimé que cette question était aussi l'affaire du gouvernement, réaffirmant que la coalition continuait de poursuivre les partisans de Saddam Hussein.

Hier, pour la première fois depuis quatre mois, plusieurs milliers d'anciens officiers de l'armée dissoute de Saddam Hussein ont commencé à recevoir leur solde à Bagdad. La dissolution par M. Bremer de l'ancienne armée et des multiples services de sécurité (quelque 400 000 hommes) a privé de ressources près d'un demi-million de foyers et provoqué le mécontentement de la population.

Les attaques, de plus en plus sophistiquées, selon un responsable de l'armée américaine, sont devenues le lot quotidien des soldats servant en Irak. Elles ont fait lundi un mort et six blessés dans leurs rangs, portant à au moins 80 le nombre de soldats tués en Irak depuis le 1<sup>er</sup> mai, dont 32 au combat. Lundi toujours, une attaque à la grenade a eu lieu dans le centre de Bagdad, à proximité d'un bâtiment réquisitionné par les forces américano-britanniques, mais n'a fait aucune victime.

Dans le nord du pays, des dizaines de corps ont été exhumés sous la supervision d'experts américains dans deux charniers mis au jour dans la région d'Al-Hadar, au sud de Mossoul.

D'autre part, la justice italienne a ouvert une information judiciaire sur l'affaire des vrais-faux documents sur le programme nucléaire irakien, a indiqué hier le ministre des Affaires étrangères, Franco Frattini, à Rome.

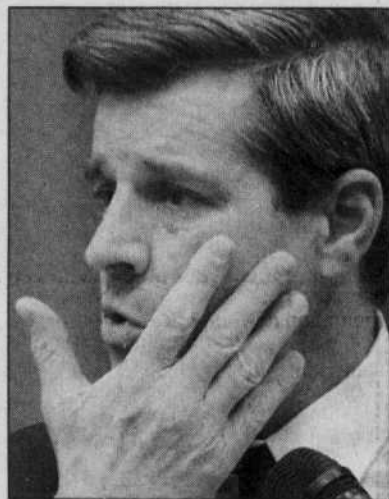
«L'Italie et les services secrets italiens n'ont jamais fourni de documentation sur cette affaire à d'autres services secrets, ni à quiconque», a-t-il seulement déclaré, en réitérant le démenti formel opposé par la présidence du conseil lundi.

Les services secrets italiens ont été montrés du doigt ces jours-ci dans la presse italienne et internationale comme la source possible de documents relatifs au programme d'armement nucléaire de l'Irak, et plus précisément sur une tractation engagée par Bagdad pour se procurer de l'uranium au Niger.

Aux États-Unis, le président américain George W. Bush, sur la défensive devant la polémique déclenchée par ses déclarations controversées concernant ces tentatives irakiennes d'achat d'uranium au Niger, a maintenu lundi que la guerre contre l'Irak était bien justifiée.

Le président américain, confronté à des interrogations et à des critiques croissantes dans la presse et au Congrès, a défendu la qualité des services de renseignement américains, comme la CIA, elle aussi sur la sellette.

La Maison-Blanche a reconnu il y a une semaine que le fait d'avoir mentionné des tentatives d'achat d'uranium en Afrique par Bagdad dans le discours présidentiel sur l'état de l'Union le 28 janvier dernier avait été une erreur. Mais le gouvernement Bush s'est défaussé sur la CIA, affirmant que celle-ci avait validé les renseignements présentés par le président. Pourtant, la presse américaine laisse entendre que la CIA avait depuis longtemps des doutes sérieux sur la crédibilité des informations



AKRAM SALEH REUTERS

Selon Paul Bremer, le Conseil de gouvernement provisoire est une étape essentielle vers l'élaboration d'une Constitution ouvrant la voie à des élections libres en Irak.

concernant cet aspect des projets nucléaires irakiens.

Enfin, les pays arabes ont salué la création du Conseil de gouvernement provisoire, y voyant une étape vers la restauration de la souveraineté irakienne, mais se montrant néanmoins sceptiques puisque celui-ci demeure sous la houlette des États-Unis.

Héleran, pour sa part, a salué avec prudence la création de ce conseil qui doit être «une étape qui mènera à la restitution du pouvoir aux Irakiens, à la fin de l'occupation», et la Syrie a estimé qu'il ne devait s'agir que d'un début qui sera soumis à l'épreuve du peuple irakien.»

## ANGERS

SUITE DE LA PAGE 1

Il est vrai que, durant bien des décennies, nous avons beaucoup mieux réussi nos paysans que nos intellectuels. Mais en raison d'un handicap, Angers se tourne plutôt vers l'étude de l'économie. Et ce champ, il ne le quittera plus.

Porté par le souffle de ses études et par ses relations avec Esdras Minville et Édouard Montpetit, Angers traverse l'Atlantique dans les années 1930 afin de poursuivre ses études à Paris. Dans la France mouvementée de l'époque, son esprit est frappé par le principe d'ordre qui anime alors l'Europe à travers la montée des fascismes.

Disciple de l'abbé Lionel Groulx, Angers voue une vénération innébranlable à son maître Esdras Minville. Il ne manque jamais d'assurer l'importance absolue de cet homme pour la constitution d'une pensée économique au pays du Québec. Jusqu'à la fin de sa vie, Angers s'évertue d'ailleurs à publier les œuvres complètes de Minville, œuvres à partir desquelles il module sa propre conception d'une économie corporatiste.

Mais Angers tenait plus à son pays qu'à son corporatisme. Il souhaitait surtout la libération économique de son peuple. Il n'était pas un doctrinaire. Universitaire, il ne siègeait pas pour autant sur un nuage. Il s'intéressait à la course des idées jusque dans leurs dernières applications.

Même si, surtout à partir des années 1960, Angers divergeait passablement d'opinions avec les nationalistes de gauche, il avait vite perçu l'importance de maintenir un front commun pour les questions fondamentales. C'est ainsi qu'il se retrouvait, curieusement, à défendre le point de vue de gens comme René Lévesque qui, par certains aspects socialistes de leur action, n'avaient pas l'heur de lui plaire a priori. Mais Angers n'était pas du tout enfermé dans un esprit de parti. Et il n'en était pas moins cohérent.

Angers fut de tous les combats qu'une génération de nationalistes entreprit à compter de l'entre-deux-



JACQUES GRÉNIER LE DEVOIR

François-Albert Angers n'était pas homme à s'enfermer dans un esprit de parti.

guerres: campagne autonomiste, appuis à des œuvres socioéconomiques, refus de la conscription pour service outre-mer, efforts pour le développement de l'éducation et l'assainissement de la vie politique, combats pour l'affirmation du français, notamment à Montréal.

Il fut aussi de toutes les luttes constitutionnelles. Avec le temps, François-Albert Angers avait fini par

penser que, devant les refus répétés d'Ottawa de reconnaître au Québec toute sa mesure, l'indépendance était essentielle, incontournable.

À sa façon, selon les ressorts d'un milieu catholique qui fut le sien, Angers voulut participer à un effort sincère pour rendre consciente d'elle-même la société canadienne-française. Il sentit très vite que le destin de ce peuple se jouait tout entier dans sa capacité d'affirmation au sein d'un point de gravité bien précis: l'état du Québec.

Plutôt méconnu des siens, François-Albert Angers l'était parfaitement au Canada anglais. Au fond, il n'avait toujours écrit au Québec que pour les siens. Et c'est pourtant un Torontois qui, parmi les premiers, s'intéressa passionnément à le faire connaître comme un personnage souverain.

À la fin des années 1970, François-Albert Angers finissait par accepter de rencontrer John Grube après que celui-ci eut fait le pied de grue devant son bureau dans l'espoir de pouvoir l'interroger. Grube, professeur de littérature anglaise, défenseur des droits des homosexuels et socialiste de surcroît, avait milité au Canada anglais pour la défense des prisonniers politiques à la suite de la Crise d'octobre. Disons en somme que ce protestant de Toronto n'était pas précisément nourri du même feu politique qu'Angers... Et pourtant, Grube se lia d'amitié à jamais avec Angers, avec qui, pendant des années, il prit par la suite le thé lors de ses visites à Montréal.

Grube jugea bon de lui consacrer une étude, *Bâtisseur de pays*, en faisant sienne cette parole d'Angers que nous pourrions, à notre tour, réinvestir aujourd'hui: «Une nation n'a pas besoin, pour avoir le culte de ses grands hommes, de devoir penser comme eux sur toute la ligne. Il lui suffit de pouvoir les considérer comme grands, c'est-à-dire de trouver en eux une expression générale du vouloir-vivre et de la conscience nationale incarnée dans les manifestations qui, même si elles ne sont pas celles que nous préférons, restent des variantes à l'intérieur d'une même fidélité.»